

Centre international de Recherche sur le Cancer



**Conseil de Direction
Soixante et unième Session**

**GC/61/6
29/03/2019**

*Lyon, 16–17 mai 2019
Auditorium*

PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET 2020–2021

[Page intentionnellement laissée blanche]

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION	1
2.	LE PROGRAMME DU CIRC POUR 2020–2021	5
	Objectif 1 Décrire l'incidence du cancer	5
	Objectif 2 Comprendre les causes du cancer	6
	Objectif 3 Evaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer	7
	Objectif 4 Augmenter les capacités de recherche sur le cancer	9
	Objectif 5 Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du Centre dans le domaine de la recherche sur le cancer au niveau mondial	10
	Objectif 6 Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches	12
3.	PROJET DE BUDGET 2020–2021	14
	3.1 Explications sur le projet de budget ordinaire	14
	3.2 Financement du budget ordinaire	16
	3.3 Ressources extrabudgétaires	18
4.	TABLEAUX BUDGETAIRES	21
	A Projet de budget ordinaire pour l'exercice biennal 2020–2021	23
	B Résumé des ressources biennales par objectif de niveau 2/3 et par source de financement	24
	C Résumé du budget ordinaire par objectif de niveau 2/3 et par an	25
	D Résumé des effectifs au titre du budget ordinaire, par objectif de niveau 2/3 et par catégorie de personnel	26
	E Analyse des effectifs et des ressources par objectif de niveau 2/3	27
	F Résumé des modifications budgétaires par rapport au précédent budget biennal	28
	G Résumé du budget ordinaire par rubrique de dépenses et par cause d'augmentation/de diminution	29
	H Résumé du budget ordinaire et du projet de financement	30
	I.1 Résumé du projet de financement par les contributions de 26 Etats participants	31
	I.2 Résumé du projet de financement par les contributions de 25 Etats participants	32

ANNEXES		33
Tableau d'information A	Budget du personnel et hors personnel par Section et par Groupe	35
Tableau d'information B	Taux de change comptables des Nations Unies : euro par rapport au dollars US	36
Tableau d'information C	Structure de l'Arbre des projets du CIRC et projets associés	37
Tableau d'information D	Comparaison du projet de budget ordinaire 2020–2021 et du budget ordinaire adopté pour 2018–2019, par objectif de niveau 2/3	39
Tableau d'information E	Classification des Etats participants et attribution des unités pour le calcul des contributions	40
Tableau d'information F	Comparaison des contributions de chaque Etat participant selon leur nombre (25 ou 26 Etats participants)	40

1. INTRODUCTION

Le Projet de programme et de budget pour l'exercice 2020–2021 reflète les priorités définies dans la Stratégie à moyen terme 2016–2020 ([GC/57/7](#)) adoptée par le Conseil de Direction (Résolution [GC/57/R8](#)). Le présent document, de même que le précédent « Programme et Budget », est structuré selon « l'Arbre des projets du CIRC » (Tableau d'information C), arborescence montrant comment les projets et les activités du CIRC sont reliés aux objectifs stratégiques définis dans la Stratégie à moyen terme.

L'utilisation d'une structure commune intégrant la stratégie, le programme et le budget permet de mieux comprendre comment s'articulent les priorités stratégiques du CIRC, les différents domaines d'activité et l'allocation des ressources.

Selon les objectifs prioritaires définis dans l'Arbre des projets du CIRC, les activités du Centre s'organisent autour de six objectifs fondamentaux :

- 1 - Décrire l'incidence du cancer
- 2 - Comprendre les causes du cancer
- 3 - Evaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer
- 4 - Augmenter les capacités de recherche sur le cancer
- 5 - Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du CIRC dans le domaine de la recherche sur le cancer au niveau mondial
- 6 - Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches

La Stratégie à moyen terme et les Plans de mise en œuvre qui lui sont associés décrivent en détail la stratégie et les activités correspondant à ces domaines prioritaires pour chacune des Sections et chacun des Groupes du CIRC. Les chapitres suivants décrivent les principaux objectifs du programme pour chacun des six domaines principaux à travers les projets menés par les différentes Sections et les différents Groupes. Les objectifs, les activités et le budget de chaque projet individuel sont décrits dans les fiches intitulées « Proposition de projet et de budget » qui ont été soumises au Conseil scientifique et reportées sur l'Arbre des projets. L'attribution des ressources est présentée pour les objectifs de niveaux 2 et 3 de l'Arbre des projets, ce qui permet d'effectuer des comparaisons avec le budget biennal 2018–2019 (Tableau d'information D).

Au cours des dix dernières années, le CIRC est arrivé à maintenir un niveau relativement stable de dotation en personnel sur les budgets biennaux. Mais il a fallu restructurer ou réorganiser les Sections et les Groupes affectés à la recherche et à l'administration pour répondre aux besoins. Le présent document décrit les répercussions de ces décisions sur le budget au niveau de chacun des six objectifs prioritaires de l'Arbre des projets.

Pour assurer le succès de la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme du CIRC, il est nécessaire de compléter le budget ordinaire par des fonds extrabudgétaires provenant de différentes sources, notamment des subventions obtenues par concours. L'équilibre entre ces différentes sources de financement est décrit brièvement ci-dessous.

Depuis le début de cette décennie (depuis 2010–2011), les charges de personnel ont augmenté de 11 millions d'euros, soit une hausse de 44% (Figure 1). Parallèlement, le Conseil de Direction adoptait le principe de croissance nominale zéro pour les contributions des Etats participants.

Toutefois, pour compenser la forte augmentation des charges de personnel, le Conseil de Direction a accepté d'augmenter les budgets biennaux par le recours aux contributions des nouveaux Etats participants et, entre 2012 et 2017, à des financements supplémentaires provenant du Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF) (Figure 2).

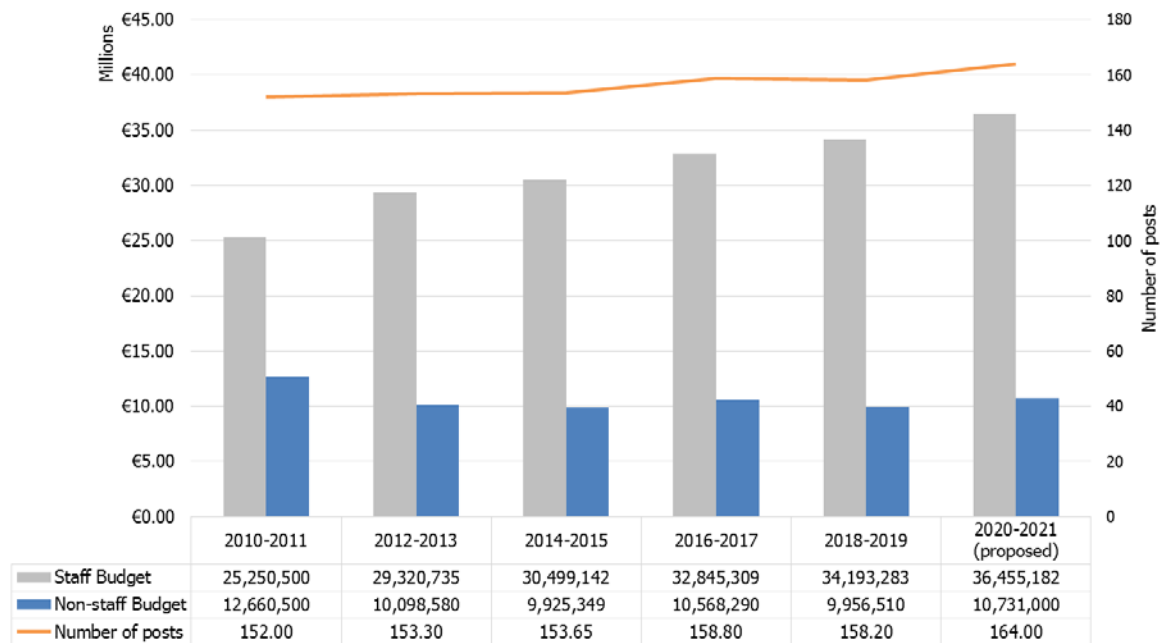


Figure 1 : Budget du personnel, budget hors personnel et nombre de postes

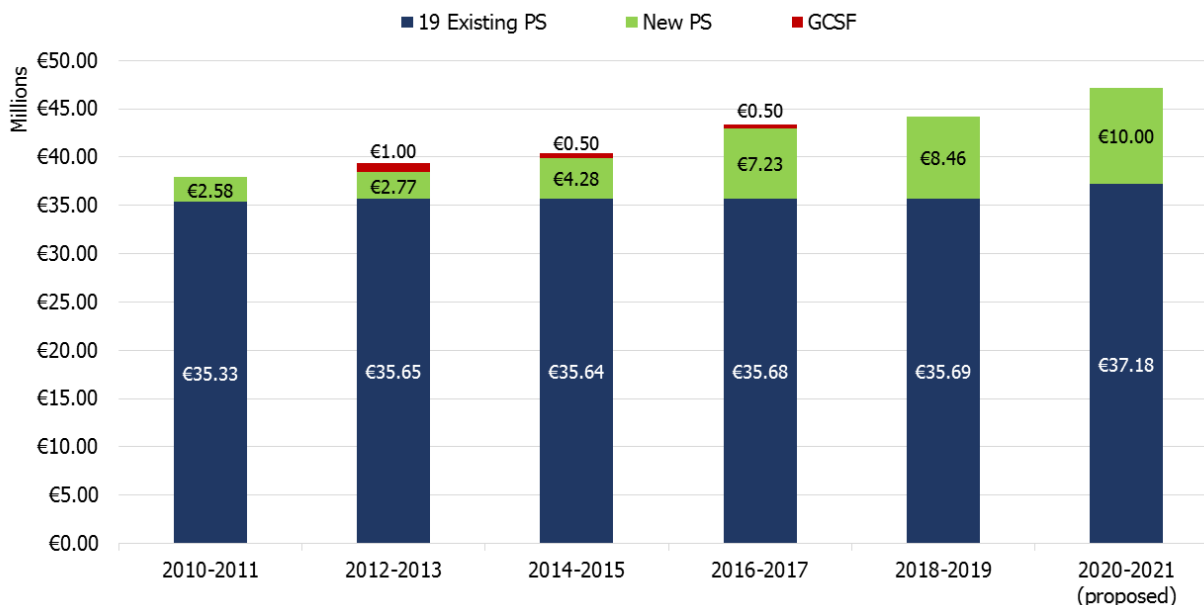


Figure 2 : Budget ordinaire adopté entre 2008 et 2019 et projet de budget 2020–2021

Pour compenser l'augmentation des charges de personnel, le budget hors personnel a été réduit au cours des derniers exercices biennaux ; dans le Projet de programme et de budget 2020–2021, il reste inférieur de 1,9 million d'euros en valeur absolue à celui de 2010–2011 (Figure 1). Le Centre a également réussi à réduire la part du budget ordinaire allouée aux services généraux et aux services administratifs au cours de la même période.

Afin de ne pas réduire les activités de recherche ou le soutien à ces activités, le Centre a financé un nombre croissant de postes à partir d'autres sources (Figure 3), notamment dans les domaines de l'administration, de la communication et dans certains secteurs scientifiques (Figure 3). En particulier, davantage de postes ont été financés grâce au Compte spécial pour les dépenses d'appui au programme (PSC) alimenté par le recouvrement des frais généraux sur les subventions de recherche, grâce au Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF) alimenté par la vente des publications et grâce aux contributions des nouveaux Etats participants non inscrites au budget (UB). Au moment de l'élaboration du Projet de programme et de budget 2020–2021, il est prévu de financer 11 postes à l'aide du PSC, 10 postes à l'aide du GCSF et un poste à l'aide de l'UB (Figure 3).

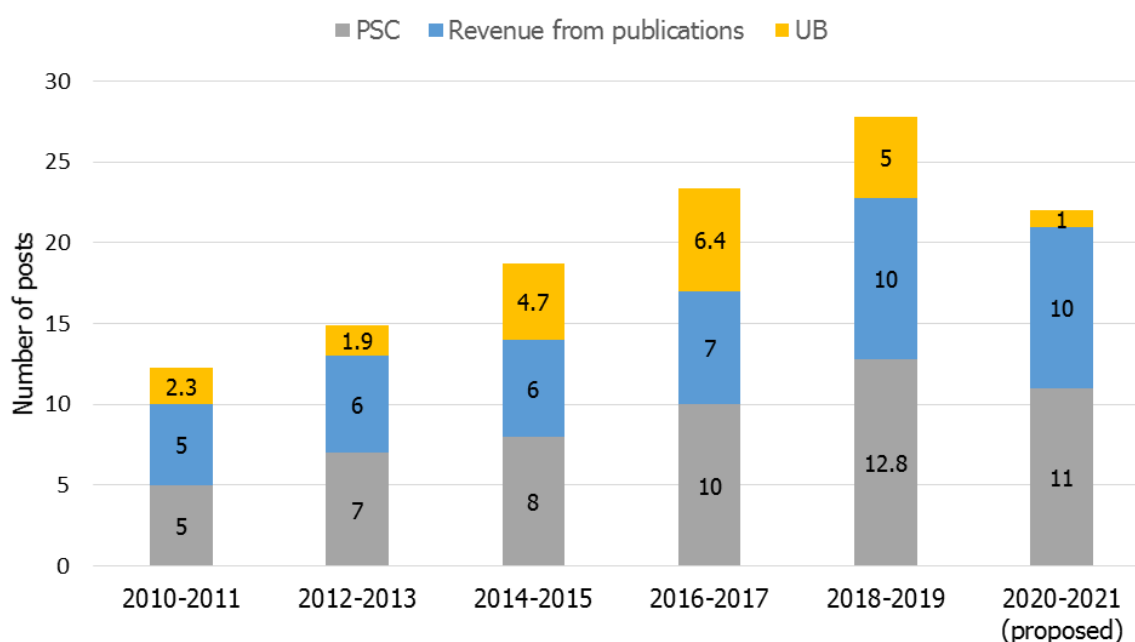


Figure 3 : Nombre de postes financés par le PSC, le GCSF et l'UB entre 2010 et 2019

Le PSC sert à financer des postes de la Section Soutien à la recherche (SSR) (qui englobe les services des finances, des achats, des technologies de l'information et des ressources humaines). Le GCSF sert principalement à financer des postes liés aux publications du CIRC relevant de la section Synthèse des données et classification (un poste de pathologiste, un poste d'analyste, des postes d'assistants en gestion de l'information, un poste de préposé à la production de la collection Classification des Tumeurs de l'OMS) et au Groupe Communication (postes de rédacteur, d'assistant de publication, postes d'assistants en gestion de l'information et un poste de concepteur de site internet). En revanche, les contributions UB servent à financer des domaines scientifiques clés, classés par ordre de priorité en réponse à la demande du Conseil scientifique. Le recours aux fonds du PSC pour le soutien des activités scientifiques comporte des risques. Certains des postes d'appui

ainsi financés pourraient devoir être supprimés si le niveau des activités financées par les contributions volontaires provenant de subventions de recherche venait à baisser. Mais surtout, un certain nombre de postes essentiels au fonctionnement du CIRC sont rémunérés de cette manière ; c'est le cas pour les assistants du service des finances, pour un assistant chargé du budget, pour le service d'assistance informatique et le pool central de secrétariat.

Le Centre a réussi à générer des contributions volontaires pour compléter et développer la plateforme financée par le budget ordinaire ; ces fonds servent à financer un nombre croissant de postes de recherche (professionnels et services généraux). Les financements extrabudgétaires déjà confirmés pour la période 2020–2021 sont inclus dans le budget intégré présenté dans les tableaux budgétaires. Ils s'élèvent à 16,87 millions d'euros, contre 16,50 millions d'euros lors de la préparation du Projet de programme et de budget 2018–2019. Cette légère augmentation peut être considérée, pour une part, comme le signe des bons résultats obtenus par le Centre en matière de mobilisation de ressources extrabudgétaires ; elle peut également être imputée à l'investissement croissant du GCSF dans le programme des publications, et du PSC en vue du déménagement dans le Nouveau Centre en 2021.

En résumé, le Secrétariat continuera à utiliser toutes les sources de financement disponibles pour exécuter le Programme et appliquer ainsi la Stratégie à moyen terme. Conformément aux principes consistant à maintenir le niveau des activités de recherche, à ne modifier que de façon minimale le niveau des effectifs et à éviter de dépendre du Fonds spécial du Conseil de Direction, le montant global du budget ordinaire proposé au titre des contributions statutaires s'élève à 47,19 millions d'euros. Il a été calculé à partir du budget approuvé pour 2018–2019, auquel ont été rajoutées la contribution intégrale de la République islamique d'Iran et une augmentation de 3,04 millions d'euros pour les contributions des 25 autres Etats participants (soit une augmentation de 4%). Le budget proposé présente une augmentation de 6,88% par rapport au budget biennal approuvé pour 2018–2019. En combinant ce budget ordinaire et les contributions volontaires escomptées, le CIRC devrait pouvoir poursuivre avec succès l'exécution de sa mission suivant sa Stratégie à moyen terme 2016–2020.

2. LE PROGRAMME DU CIRC POUR 2020–2021

Objectif 1 – Décrire l'incidence du cancer

Les principales activités relatives à cet objectif consistent à suivre l'incidence mondiale du cancer, fournir des statistiques précises et actualisées aux niveaux national, régional et mondial, et mener des études d'épidémiologie descriptive. Pour pouvoir établir des programmes efficaces de lutte contre le cancer, il est indispensable de disposer de statistiques fiables qui permettent d'identifier les actions prioritaires, et d'avoir des données qui permettent de suivre et d'évaluer les interventions spécifiques. Le cancer faisant partie des maladies non transmissibles (MNT), le Centre évalue également le fardeau du cancer par rapport aux autres MNT, en intégrant de nouveaux domaines de compétence comme la démographie (pour évaluer les gains en espérance de vie) et l'économie (pour évaluer les coûts liés à la perte de productivité).

La recherche dans ce domaine se porte sur de nouvelles analyses des fluctuations géographiques, temporelles et socioéconomiques du cancer, en mettant l'accent sur l'évolution des profils et l'importance du cancer dans le monde. Mais le Centre ne se contente pas de collecter et d'analyser les statistiques du cancer, il collabore également avec les registres nationaux pour les aider à améliorer la qualité et la couverture de l'enregistrement des cancers dans le monde.

L'amélioration de l'accès à ces données, considérées comme un « bien public », a permis le développement du nouvel Observatoire mondial du cancer du CIRC, qui recueille, pour chaque pays de la planète, les données disponibles sur le cancer chez les adultes et les enfants, ainsi que sur les facteurs de risque de cancer et leur impact.

Une autre activité importante relative à cet objectif est la production des livres de la collection Classification OMS des Tumeurs (ou *Blue Books*), qui reflètent le consensus des experts internationaux de la pathologie du cancer en matière de classification des tumeurs. Les *Blue Books*, dont la révision permet d'incorporer de nouvelles entités cliniques, constituent la référence internationale en matière de classification des tumeurs humaines. C'est un outil essentiel pour la surveillance du cancer, pour les recherches épidémiologiques et plus largement, pour une prise en charge clinique efficace du cancer.

Les principaux objectifs de ce secteur d'activité de l'Arbre des projets du CIRC sont donc les suivants :

- a) améliorer et élargir l'établissement de statistiques relatives à la description du cancer ;
- b) aider à améliorer la couverture et la qualité des registres du cancer, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) ;
- c) améliorer la classification des tumeurs, essentielle pour l'enregistrement, la recherche et le traitement du cancer.

Un des principaux axes de la Section Surveillance du cancer (CSU) concerne cet objectif. Les Sections Nutrition et métabolisme (NME), Infections (INF) et Détection précoce et prévention (EDP) contribuent également à ces recherches. C'est le Groupe Classification OMS/CIRC des Tumeurs (WCT), appartenant à la Section Synthèse des données et classification (ESC), qui est responsable des publications sur la classification des tumeurs.

Le Projet de programme et de budget prévoit d'attribuer 7,72% du budget global à ce domaine, ce qui représente une légère diminution par rapport aux 7,94% de l'exercice 2018–2019. Le financement des activités correspondant aux domaines a) et b) présentés ci-dessus est complété par les contributions volontaires, tandis que le domaine c) est de plus en plus tributaire des recettes provenant de la vente des ouvrages de la collection Classification OMS/CIRC des Tumeurs. Pour 2020–2021, il a été décidé de doubler pratiquement le montant des recettes du programme des *Blue Books* par rapport au niveau de 2018–2019 ; l'investissement supplémentaire couplé à des changements dans l'organisation de la production permet maintenant de sortir deux nouveaux livres par an au lieu d'un seul. Ce rythme de production accéléré est nécessaire pour s'assurer que les *Blue Books* sont suffisamment à jour pour demeurer la source de référence des pathologistes du monde entier. L'accès a également été amélioré grâce à un plan visant à mettre en ligne en 2020 les volumes les plus récents concernant chacun des sites tumoraux.

Objectif 2 – Comprendre les causes du cancer

Les causes d'une grande partie des cancers humains courants sont toujours inconnues. Pour pouvoir mener des recherches sur la prévention, il faut en comprendre l'étiologie. C'est pourquoi le Centre continue à se mobiliser pour étudier le rôle des interactions entre les facteurs génétiques, environnementaux et liés au mode de vie dans le développement des cancers humains, en mettant à profit les occasions uniques d'établir des collaborations à travers le monde.

Une large place est accordée aux cancers fréquents dans les PRFI et à la recherche interdisciplinaire. L'interdisciplinarité permet de mieux appréhender les mécanismes vitaux qui peuvent expliquer les associations, révélées par les études épidémiologiques, entre les facteurs de risque et la maladie ; elle permet également d'identifier et de valider de nouveaux marqueurs biologiques de l'exposition, de prédisposition, ou permettant la détection précoce et le pronostic du cancer.

Les connaissances acquises grâce aux études sur les causes du cancer servent de fondement à la recherche de stratégies de prévention et de détection précoce du cancer, ce qui correspond à l'Objectif 3. Il est à noter qu'une grande partie de la recherche en laboratoire du Centre est consacrée à l'Objectif 2, mais que les travaux et les investissements qui leur sont attachés sont fondamentaux aussi bien pour l'Objectif 2 que pour l'Objectif 3, soit directement en produisant par exemple de nouveaux biomarqueurs de détection précoce, soit indirectement en permettant d'élaborer des stratégies de prévention à partir des connaissances acquises.

Outre les recherches originales qu'il mène dans ce domaine, le Centre réunit des experts internationaux pour évaluer, à partir de la littérature, les données scientifiques sur la cancérogénicité des facteurs de risque. Le programme des Monographies du CIRC est considéré comme la référence internationale en matière d'identification des risques de cancer ; ces évaluations sont très utilisées par les agences nationales et internationales chargées d'élaborer des stratégies de prévention visant à réduire l'exposition aux agents cancérogènes connus ou présumés. La diffusion des résultats sera encore renforcée grâce aux améliorations apportées au site internet des Monographies.

Les principales contributions à l'Objectif 2 proviennent des Sections INF, NME, Environnement et rayonnements (ENV), Génétique (GEN) et Mécanismes de la cancérogenèse (MCA) et du Groupe Monographies du CIRC (IMO) de la Section ESC, avec des contributions supplémentaires de la

Section CSU. Plus précisément, cette Section collabore avec différentes Sections pour regrouper et analyser les informations sur les facteurs de risque et l'incidence du cancer, dans le but d'estimer au niveau mondial, régional ou national la fraction de cancers attribuables à une exposition particulière. Ces estimations sont très utiles pour la planification de la lutte contre le cancer au niveau mondial.

Les objectifs des trois grandes catégories de projets dans ce domaine sont donc les suivants :

- a) élucider la contribution des différents facteurs de risque dans l'étiologie du cancer, en menant des études épidémiologiques ;
- b) caractériser les modifications induites au niveau des cellules et des molécules par les facteurs de risque de cancer, élucider les mécanismes de la cancérogenèse et fournir des biomarqueurs utiles pour les études épidémiologiques ;
- c) émettre, en toute indépendance, des évaluations faisant autorité sur le pouvoir cancérogène des facteurs environnementaux, professionnels et liés au mode de vie, importants en termes de santé publique.

Ce secteur, qui constitue toujours un axe majeur pour le CIRC avec 26,72% du budget global, englobe, comme nous l'avons mentionné plus haut, la majorité des recherches de laboratoire. Son financement est en légère augmentation par rapport aux 26,54% du budget ordinaire 2018–2019, cette augmentation concernant principalement les domaines b) et c).

Les ressources allouées au domaine b) ont augmenté de 0,47 million d'euros entre 2018 et 2019, principalement en raison de l'affectation de temps de travail supplémentaire et d'un budget non salarial à un nouveau projet de recherche de biomarqueurs non invasifs pour la détection précoce du cancer. Ce projet illustre la façon dont certaines des activités de laboratoire concernent à la fois les Objectifs 2 et 3.

Par ailleurs, les instances de gouvernance du CIRC ont reconnu la nécessité d'inscrire les Monographies (section c)) au titre du budget ordinaire de façon à réduire les risques liés au fait de dépendre essentiellement de ressources extrabudgétaires. L'augmentation modeste des ressources allouées aux Monographies dans le budget ordinaire 2018–2019 a été renforcée dans le projet de budget 2020–2021 d'un montant supplémentaire de 140 000 euros au titre du budget non salarial.

Objectif 3 – Evaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer

La priorité accordée à la « recherche sur le cancer pour la prévention du cancer » s'applique à tous les secteurs de recherche du Centre, mais elle est plus directement évidente en ce qui concerne l'évaluation des actions de prévention et de détection précoce des cancers et l'étude de leur mise en œuvre effective. En effet, le Centre a de nombreuses possibilités de collaboration avec les programmes nationaux en ce qui concerne l'évaluation des facteurs qui facilitent ou entravent la mise en œuvre des mesures de lutte contre le cancer et de leur impact sur son incidence. C'est pourquoi le périmètre des recherches menées dans ce secteur a été élargi pour permettre de renforcer les études dans le domaine des prestations sanitaires.

Les recherches sur les actions de prévention englobent les stratégies de prévention et de détection précoce des cancers à forte incidence dans les PRFI, et vont des essais cliniques de vaccination contre le virus de l'hépatite B (VHB) ou le virus du papillome humain (VPH), aux essais d'éradication d'*Helicobacter pylori* (*H. pylori*), jusqu'à l'évaluation de nouvelles techniques et de méthodes de dépistage simples et abordables des cancers du col de l'utérus, du sein, du côlon-rectum et de la bouche.

Les recherches sur la mise en œuvre englobent l'étude des facteurs socioéconomiques, culturels et opérationnels qui conditionnent le succès de la mise en place et du déploiement des actions de prévention et de détection précoce du cancer organisées au niveau national ou régional dans les services de santé ordinaires. Les recherches sur la prévention se sont également élargies pour prendre en compte les facteurs pré- et post-diagnostic qui influencent le pronostic et la qualité de vie. Les collaborations avec les centres de recherche nationaux permettent d'évaluer les schémas de soins en fournissant les bases factuelles nécessaires à l'amélioration de la prise en charge clinique du cancer. Il convient de noter que les méthodes de laboratoire offrent également de nouvelles possibilités de détection précoce et d'étude du pronostic, par exemple par la détection d'ADN tumoral dans le sang, comme mentionné dans l'Objectif 2.

Outre les recherches originales qu'il mène sur la prévention du cancer, le Centre coordonne l'évaluation, par les meilleurs experts internationaux, des données sur l'efficacité des actions de prévention primaire et secondaire du cancer disponibles dans la littérature scientifique. Ces évaluations sont publiées en premier lieu dans les *Handbooks* du CIRC sur la prévention du cancer (*IARC Handbooks of Cancer Prevention*), selon une approche complémentaire de celle des Monographies du CIRC. Le nombre de domaines qui pourront être évalués dans le cadre des *Handbooks* dépend dans une large mesure de la capacité à mobiliser des ressources supplémentaires.

Les principales contributions à l'Objectif 3 proviennent des Sections EDP, INF, ENV et du Groupe *Handbooks* du CIRC (IHB) qui fait partie de la Section ESC, avec d'autres contributions des Sections CSU et NME.

Ce secteur comporte trois grandes catégories de projets qui visent à :

- a) améliorer la compréhension des interventions de prévention et de lutte contre le cancer ;
- b) renforcer la mise en œuvre des programmes de prévention et de lutte contre le cancer ;
- c) évaluer avec des experts les données disponibles pour recommander des stratégies de prévention.

Par rapport à 2018–2019, le budget 2020–2021 prévoit une augmentation de 0,69 million d'euros pour l'Objectif 3, ce qui correspond à une affectation de 10,61% du budget global contre 9,78%.

Les occasions d'effectuer des recherches sur la prévention et sa mise en œuvre ne cessent de croître. Pour appuyer ces initiatives, le Centre a utilisé les fonds non budgétés des nouveaux Etats participants (UB) pour financer un poste de chercheur et un nouveau poste de gestion des bases de données dans la Section EDP sur la période 2018–2019. Compte tenu de la pression exercée sur le fonds UB et pour assurer la continuité de l'étude sur la prévention des cancers de l'estomac, du col de l'utérus et du sein, le Centre a proposé de financer sur le budget ordinaire le poste de chercheur susmentionné pour l'exercice biennal 2020–2021.

Un montant supplémentaire modeste du budget hors charges salariales est affecté à la production des *Handbooks* du CIRC sur la prévention du cancer (domaine c) ci-dessus) ; toutefois, étant donné les priorités concurrentes de la production des Monographies et des *Blue Books*, la part du budget ordinaire attribuée au personnel de soutien contribuant aux *Handbooks* a été réduite.

Objectif 4 – Augmenter les capacités de recherche sur le cancer

Le développement des capacités de recherche sur le cancer, un des objectifs définis dans les statuts du CIRC, demeure un des éléments clés de sa mission. Les contributions relatives à ce vaste objectif couvrent trois grands éléments relativement distincts.

Le premier volet est *axé sur les ressources humaines* dans le but de développer les connaissances et les compétences en matière de recherche sur le cancer, en mettant l'accent sur les pays dont les capacités restent limitées. Le programme d'éducation et de formation se limite aux domaines fondamentaux du CIRC et s'intègre à ses activités scientifiques, ce qui signifie qu'une grande partie de la formation s'effectue dans le cadre de projets de recherche collaboratifs. Les bourses d'études et les cours dispensés au CIRC (notamment l'Université d'été du CIRC) ainsi que les séminaires de formation associés à des projets particuliers fournissent une formation plus structurée. Le Centre a travaillé avec des partenaires internationaux pour constituer et développer la Biobanque et le Réseau de constitution de cohortes et de biobanques dans les pays à revenu faible, et offre une formation sur les biobanques et les aspects éthiques et juridiques s'y rapportant. Pour améliorer l'accès au matériel éducatif, le Centre s'investit dans la production de matériel d'apprentissage en ligne et la traduction des documents dans plusieurs langues autres que les deux langues officielles du CIRC.

Le deuxième volet est *axé sur les méthodes*, notamment sur le développement des compétences et d'outils pour la recherche épidémiologique et la recherche de laboratoire, avec notamment la mise au point de nouvelles méthodes ou le perfectionnement de méthodes existantes dans les domaines de la biostatistique et de la bioinformatique, de l'évaluation de l'exposition et des biomarqueurs. Une importance croissante est accordée aux méthodes statistiques et à la modélisation, appliquées par exemple à l'étude des relations entre le cancer et certaines expositions ou à l'évaluation de l'impact de différentes actions de prévention, ce qui permet de mieux prendre en compte l'intérêt d'investir dans ces interventions au niveau national ou international. Ces développements méthodologiques sont étroitement liés aux recherches en cours sur les causes et la prévention du cancer et trouvent fréquemment des applications dans les projets rattachés aux Objectifs 2 et 3 de l'Arbre des projets, souvent après des études pilotes.

Le troisième volet de cet objectif concerne les *infrastructures de recherche*. Il englobe le soutien aux technologies de l'information, aux services et plateformes de laboratoire (génétique, histologie) et aux installations dédiées à la conservation des produits biologiques (biobanques).

La coordination globale des activités formelles de formation du Centre est assurée par le Groupe Education et formation (ETR) qui dépend du Bureau de la Directrice. Les séminaires de formation associés à des projets particuliers sont dispensés par les Sections et Groupes concernés, par exemple EDP, CSU, NME, LSB (Services de laboratoire et Biobanque) et GEN. Plusieurs Sections différentes participent à l'élaboration des méthodes, notamment INF, ENV, NME, MCA et GEN, tandis que l'infrastructure de recherche est fournie principalement par le Groupe LSB (Services de

laboratoire et Biobanque) et la Section Soutien à la recherche (SSR). De plus, les investissements dans la recherche stratégique sont gérés par le Bureau de la Directrice.

Les principaux objectifs dans ce domaine sont donc les suivants :

- a) augmenter les ressources humaines dédiées à la recherche sur le cancer ;
- b) développer de nouvelles méthodes de recherche sur le cancer ;
- c) fournir les ressources et l'infrastructure permettant de soutenir et de renforcer la recherche.

Dans l'ensemble, les ressources affectées à ce domaine ont diminué, passant de 24,80% en 2018–2019 à 23,09% du budget proposé pour 2020–2021. Cette diminution reflète en partie l'évolution des priorités de certaines des Sections de recherche.

En ce qui concerne le domaine a), le Centre a réduit ses activités au cours de l'exercice biennal 2018–2019 en raison de la modification des critères d'éligibilité au financement extrabudgétaire de la Commission européenne et de la suspension temporaire du Programme des bourses du CIRC en 2018–2019 à cause des contraintes du budget ordinaire. Le Centre propose de rouvrir le Programme des bourses en 2020–2021, ce qui se traduira par une augmentation d'un montant de 0,38 million d'euros affectés à ce domaine.

Objectif 5 – Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du Centre dans le domaine de la recherche sur le cancer au niveau mondial

Ce secteur comprend les activités relatives à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie et du programme scientifiques, qui permettent au Centre d'atteindre ses objectifs et de jouer un rôle de premier plan en matière de promotion et d'élaboration des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer au niveau international.

Le Directeur est chargé de définir les objectifs, d'établir la stratégie et de superviser la mise en œuvre du programme de recherche du Centre ; il est secondé dans ses fonctions par le Comité de Direction et, au niveau opérationnel, par les responsables et les chercheurs confirmés de chaque Section et de chaque Groupe.

Ce domaine comprend également le soutien aux structures de gouvernance du CIRC, la gestion des partenariats stratégiques et de la communication, ainsi que le contrôle du respect des normes éthiques et professionnelles au niveau des activités et des recherches du Centre. Son succès dépend du développement et du maintien des grands partenariats stratégiques avec l'OMS, les autres agences des Nations Unies, les réseaux régionaux, les organismes nationaux et les organisations non gouvernementales impliqués dans la lutte contre le cancer, etc.

La diffusion des résultats de la recherche du CIRC, essentielle pour leur traduction en mesures de lutte contre le cancer, s'inscrit également dans cet objectif.

Les activités dans ce domaine sont coordonnées en premier lieu par le Bureau de la Directrice (DIR) et son Groupe Communication (COM), avec la contribution de la Section SSR et de toutes les Sections scientifiques.

Les principaux objectifs dans ce secteur d'activité sont les suivants :

- a) définir la vision et mettre en œuvre la stratégie scientifique du CIRC, en fournissant le cadre qui permettra d'atteindre les objectifs ;
- b) superviser l'orientation stratégique du CIRC et la mise en œuvre de son programme ;
- c) établir et entretenir de grands partenariats stratégiques avec les organisations nationales, régionales et internationales ;
- d) communiquer sur les activités du CIRC et diffuser efficacement les informations à ce sujet.

Les choix stratégiques et les procédures adoptés par le CIRC font à juste titre l'objet de contrôles rigoureux, en particulier lorsqu'il s'agit par exemple de procéder à l'évaluation des agents cancérigènes et des interventions de prévention, ou à la classification des tumeurs. Il est nécessaire de disposer de procédures normalisées et simplifiées pour évaluer les conflits d'intérêts perçus ou réels de tous les scientifiques auxquels le CIRC fait appel en tant qu'experts et de ceux qui financent ses recherches. Le Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques et le Bureau de la conformité, de la gestion des risques et de l'éthique (CRE) de l'OMS fournissent au Centre des points de repère importants dans ce contexte. L'évaluation éthique efficace et transparente de tous les projets du CIRC constitue un élément essentiel de toutes les recherches menées par les chercheurs du Centre.

La mobilisation des ressources demeure un domaine prioritaire du CIRC. En fait, la création d'un poste de Responsable des engagements stratégiques et de la mobilisation de ressources expérimenté a été considérée comme un investissement essentiel si le Centre veut maintenir ou développer les activités inscrites à son programme, face aux contraintes qui pèsent sur le budget ordinaire financé par les contributions des Etats participants et face à la concurrence accrue pour les subventions. Il est difficile d'imaginer comment le CIRC pourrait, en l'absence d'une poste de ce niveau, obtenir des ressources suffisantes pour le programme proposé pour l'exercice biennal 2020–2021.

La communication des résultats est un des éléments clés de l'amélioration de l'impact de la recherche du CIRC. En outre, la communication fait partie intégrante de la mobilisation des ressources. Au cours de l'exercice biennal 2018–2019, le Centre a restructuré son équipe chargée des relations avec les médias, profitant du départ de certains membres du personnel pour réorienter la base de compétences vers les réseaux sociaux et les présentations multimédias, et mettre en place un nouveau système de gestion du contenu afin d'augmenter l'interactivité du site internet.

Le CIRC continue de s'appuyer sur son statut, sa réputation et son expertise pour élaborer des programmes internationaux de recherche sur le cancer. Les chercheurs confirmés du CIRC sont fréquemment invités à participer à des forums, des comités, des groupes de travail et des groupes consultatifs nationaux et internationaux pour conseiller en matière de programmes de recherche et de lutte contre le cancer. Comme il est difficile d'évaluer ces contributions en termes de personnes-temps, elles sont portées au compte des Objectifs 1 à 4 inclus. Certaines initiatives particulières du Centre servent à élaborer des programmes internationaux ; on peut citer par exemple l'initiative *Cancer Prevention Europe* (CPE), la promotion, aux côtés de l'OMS, de la lutte contre le cancer dans les Etats Membres et la contribution à l'Equipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles. En ce qui concerne les Etats

Membres de l'OMS, le Centre collabore étroitement aux deux récentes initiatives mondiales sur le cancer : le cancer de l'enfant et l'élimination du cancer du col de l'utérus. En outre, le CIRC et l'OMS coopèrent étroitement pour produire, de façon coordonnée, le rapport sur le cancer dans le monde (*World Cancer Report*, dirigé par le CIRC, il fournit une base de données factuelles pour la lutte contre le cancer) et le Rapport mondial sur la lutte contre le cancer (dirigé par l'OMS, il fournit des conseils aux Etats Membres).

L'enveloppe budgétaire affectée à l'Objectif 5 pour la période 2020–2021 représente pratiquement la même part de budget que dans le précédent budget biennal (11,09% contre 10,87%). L'augmentation s'explique par la création d'un poste de niveau P5 pour un spécialiste de la mobilisation des ressources rattaché au Bureau de la Directrice et par l'ajustement du budget non salarial sur les coûts réels des réunions du Conseil scientifique et du Conseil de Direction.

Objectif 6 – Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches

Cet objectif regroupe les nombreuses activités des services généraux et des structures d'appui chargés de la gestion et de l'administration du CIRC, qui contribuent à la mise en œuvre des programmes scientifiques, à l'efficacité opérationnelle et à la gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières du CIRC. Il englobe les services financiers, les ressources humaines, les technologies de l'information, le soutien juridique et administratif général.

Les activités dans ce domaine sont menées par la Section SSR en étroite collaboration avec l'ensemble des Sections et des Groupes scientifiques.

Ce domaine comprend les projets dont les principaux objectifs sont de :

- a) s'assurer que le CIRC est dirigé et géré selon les normes les plus élevées de ce secteur ;
- b) investir de façon stratégique pour accroître les capacités du CIRC.

Le budget ordinaire affecté à ce secteur sera augmenté de 0,95 million d'euros pour l'exercice biennal 2020–2021. Cette augmentation résulte de l'évolution continue de la Section SSR de façon à pouvoir toujours fournir des services adaptés aux besoins du Centre. Les Services des ressources humaines doivent être renforcés par la création d'un poste P2 supplémentaire. Actuellement, un nombre important de postes administratifs essentiels sont financés par le Compte spécial pour les dépenses d'appui au programme (PSC). Le Centre propose de faire passer le financement de deux postes essentiels, à savoir un poste d'assistant budgétaire et un poste d'assistant chargé de la formation et du perfectionnement professionnel, du PSC au budget ordinaire afin d'assurer la stabilité et la durabilité de ces fonctions importantes. Globalement, le budget alloué à l'administration augmentera légèrement, passant de 20,06% du budget global pour l'exercice biennal 2018–2019 à 20,77% pour le prochain exercice biennal.

L'optimisation des ressources guide notre approche systématique et rigoureuse de l'analyse des performances, de l'établissement des priorités et de la prise de décision à partir de données factuelles. Une gestion financière saine est la garantie que les dépenses sont correctement autorisées, traitées et enregistrées, que les actifs sont protégés et que les passifs sont correctement quantifiés, et que les rapports financiers sont exacts et présentés en temps voulu.

Le CIRC investit dans les techniques numériques pour s'adapter au XXI^e siècle. Un nouveau logiciel d'aide à la gestion et à la décision, adapté à l'évolution des besoins des entreprises, fournit à la direction des informations précises, actualisées et transparentes pour éclairer ses décisions.

Conformément aux objectifs d'amélioration de la conformité aux normes et d'excellence dans la gestion administrative, le CIRC a décidé de prendre en compte et de clore ainsi toutes les recommandations des audits émises les années précédentes qui restaient en suspens. Il s'agit d'une initiative majeure, qui traduit l'engagement profond de la direction du CIRC.

Le projet de construction du Nouveau Centre est en bonne voie ; les travaux ont débuté en 2018 et les aménagements devraient se terminer en 2021. L'inauguration de ce nouveau bâtiment ultramoderne est prévue au milieu de l'année 2021.

En résumé, le Centre déploie des efforts constants pour accroître son efficacité. Face aux nouveaux défis, la Section SSR s'est réorganisée en adaptant en permanence ses structures et ses flux d'informations de façon à optimiser les services qu'elle est en mesure de proposer et de continuer à remplir sa mission.

3. PROJET DE BUDGET 2020–2021

Le projet de budget 2020–2021 est le troisième budget biennal de la Stratégie à moyen terme 2016–2020. Il est établi en euros conformément à l'article III.3.1.1 du Règlement financier du CIRC et présenté suivant la structure établie dans l'arborescence des projets du CIRC, selon les six grands objectifs du niveau 2 avec, dans certains tableaux, des détails complémentaires sur les objectifs du niveau 3.

3.1 Explications sur le projet de budget ordinaire

3.1.1 Budget ordinaire global et répartition

Le montant du budget ordinaire proposé pour l'exercice biennal 2020–2021 s'élève à **47 186 182 euros**. Sa répartition traduit les priorités à travers les six grands objectifs de l'Arbre des projets décrits à la section 2 du présent document. Le tableau ci-après permet de comparer la répartition des dotations du projet de budget ordinaire à celles du budget biennal approuvé précédemment.

Objectifs de niveau 2	2018–2019		2020–2021	
	(en euros)	%	(en euros)	%
1. Décrire l'incidence du cancer	3 507 393	7,94	3 643 223	7,72
2. Comprendre les causes du cancer	11 719 106	26,54	12 609 571	26,72
3. Evaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer	317 788	9,78	5 003 309	10,61
4. Augmenter les capacités de recherche sur le cancer	10 950 537	24,80	10 895 926	23,09
5. Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du CIRC dans le domaine de la recherche au niveau mondial	4 799 948	10,87	5 232 970	11,09
6. Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches	8 855 021	20,06	9 801 183	20,77
Total	44 149 793	100,00	47 186 182	100,00

Des informations complémentaires sur le projet de budget figurent dans les Tableaux budgétaires récapitulatifs A, B, C, D et E.

3.1.2 Répartition du budget entre charges de personnel et charges hors personnel

Le budget hors personnel 2020–2021 est légèrement supérieur à celui de 2018–2019. La majeure partie du budget est consacrée aux dépenses de personnel, comme le montre le tableau ci-dessous. De plus amples détails sur la répartition par objectif sont disponibles dans le Tableau récapitulatif C.

Affectation	2018–2019		2020–2021	
	(en euros)	%	(en euros)	%
Budget du personnel	34 193 283	77,45	36 455 182	77,26
Budget hors personnel	9 956 510	22,55	10 731 000	22,74
Total	44 149 793	100,00	47 186 182	100,00

Globalement, le nombre total de postes à financer sur le budget ordinaire augmente de 5,80 par rapport à 2018–2019. Le budget affecté au personnel tient compte de l'augmentation des dépenses statutaires de personnel, des changements nets dans la répartition et le niveau des postes suite à diverses réorganisations au sein du Centre effectuées lors de l'exercice 2018–2019 et prévues pour 2020–2021, notamment des investissements pour la mobilisation des ressources, la bioinformatique et les principaux secteurs administratifs.

Catégorie de personnel	2018–2019	2020–2021	Evolution
Professionnel (P)	73,00	7700	4,00
Services généraux (SG)	85,20	87,00	1,80
Nombre total de postes	158,20	164,00	5,80
Répartition P:SG (%)	46:54	47:53	

Le Tableau récapitulatif D fournit des détails complémentaires sur la répartition des postes.

3.1.3 Accroissement des charges

Le budget proposé est supérieur de 6,88% au budget approuvé pour 2018–2019 ; 2,29% représentent une partie de l'augmentation des dépenses statutaires de personnel et 4,59% résultent de modifications dans les programmes, comme indiqué ci-après.

Pour des détails complémentaires, se référer aux Tableaux récapitulatifs F et G.

Composantes du coût	En raison des programmes (en euros)	En raison des charges statutaires (en euros)	Total (en euros)
Augmentation des charges de personnel	1 252 936	1 008 963	2 261 899
Augmentation des charges hors personnel	774 490	0	774 490
Augmentation totale des charges	2 027 426	1 008 963	3 036 389
Augmentation totale (%)	4,59%	2,29%	6,88%

Les coûts hors personnel augmentent de 0,77 million d'euros pour atteindre 10,73 millions d'euros. Ce montant reste inférieur de 1,93 million d'euros au montant du budget hors personnel approuvé pour 2010–2011.

L'augmentation des dépenses de personnel prévue pour le prochain exercice biennal est de 2,26 millions d'euros, dont 1,01 million d'euros pour l'augmentation des charges statutaires et 1,25 million d'euros pour les changements intervenus au niveau des programmes.

- *Augmentation statutaire des charges* : l'augmentation statutaire des charges de personnel résulte en grande partie du changement d'échelon de toutes les catégories de personnel et de l'ajustement des postes du personnel des Services généraux. Aucun ajustement n'étant prévu pour les effectifs internationaux, aucune provision n'a été inscrite dans le budget à ce sujet.

- *Modifications apportées aux programmes* : l'augmentation des charges de personnel due aux modifications apportées aux programmes reflète les investissements dans le domaine de la mobilisation des ressources et l'effet net des réorganisations internes résultant de la suppression et de la création de nouveaux postes ainsi que de la révision de la classification des postes existants.

Pour réduire la pression sur les charges de personnel, le Centre applique un quotient tarifaire (TQ) inférieur de 8% au coût normal du personnel. Le fonds TQ a été créé pour financer les avantages sociaux des employés sous contrat à court terme et, depuis 2010, le compte TQ est alimenté par une provision budgétaire fixée à 10% des salaires et des ajustements de postes du personnel de niveau professionnel, prélevés sur la masse salariale. Ce taux a été ramené à 9% dans le budget approuvé pour 2018–2019 et sera encore réduit dans le projet de budget biennal.

3.2 Financement du budget ordinaire

Il est proposé d'alimenter le budget ordinaire 2020–2021 exclusivement par les contributions des Etats participants, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Cela inclut la contribution de la République islamique d'Iran qui a rejoint le CIRC en 2018 et commencera à verser l'intégralité de sa quote-part au budget 2020–2021, conformément à la [Résolution GC/60/R1](#) du Conseil de Direction.

Sources de financement	2018–2019 (en euros)	2020–2021 (en euros)	Variation (%)
Contribution statutaire de la République islamique d'Iran	0	1 270 397	2,88%
Contributions statutaires des autres Etats participants	44 149 793	45 915 785	4,00%
Budget ordinaire total	44 149 793	47 186 182	6,88%

Le budget proposé représente une augmentation globale de 3,04 millions d'euros, soit 6,88% par rapport à l'exercice biennal précédent, pour permettre au CIRC de couvrir les charges liées aux modifications apportées aux programmes et à l'augmentation des dépenses statutaires de personnel. Près de la moitié de cette augmentation est couverte grâce aux contributions intégrales de l'Iran, qui s'élèvent à environ 1,27 million d'euros, et à une augmentation de 1,77 million d'euros, soit 4%, des contributions des autres Etats participants.

Contributions des Etats participants :

Les contributions des Etats participants du CIRC sont fixées selon la méthode décrite dans la Résolution GC/15/R9 du Conseil de Direction, qui classe les pays en différents groupes selon le barème des contributions de l'OMS, lui-même fondé sur le barème de l'Organisation des Nations Unies.

Les contributions des Etats participants du CIRC dans le présent projet de budget renvoient au nouveau barème des quotes-parts de l'OMS figurant dans la Résolution [EB144.R6](#) du Conseil exécutif, qui se fonde sur le barème des quotes-parts de l'ONU pour la période de 2019 à 2021, conformément à la Résolution 73/271 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le barème des quotes-parts de l'OMS pour la période 2020–2021, tel qu'il figure dans la Résolution susmentionnée du Conseil exécutif, sera examiné en vue de son adoption par l'Assemblée mondiale de la Santé à sa 72^{ème} Session, en mai 2019 (Document [A72/38](#)).

Le Tableau d'information E présente en détail la classification des Etats participants dans les différents groupes et l'affectation des unités utilisées pour le calcul des contributions.

Les Tableaux récapitulatifs H et I.1 présentent en détail, année par année, le financement et les contributions des 26 Etats participants, tels qu'ils figurent dans le Document SC/55/8 soumis au Conseil scientifique. Le tableau ci-dessous présente l'impact qu'aura le budget proposé sur chaque Etat participant par rapport à celui du budget approuvé pour 2018–2019.

Projet de budget 2020–2021	Budget approuvé 2018–2019	Montant de l'augmentation	Variation %	Etats participants
1 270 397	s/o			Groupe 5 : République islamique d'Iran
1 270 397	1 236 194	34 203	2,77%	Groupe 5 : Finlande, Irlande, Maroc, Qatar
1 547 962	1 495 898	52 064	3,48%	Groupe 4 : Autriche, Belgique, Danemark, Inde, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Turquie
1 825 530	1 755 604	69 926	3,98%	Groupe 3 : Australie, Brésil, Canada, Espagne, Fédération de Russie, Italie, République de Corée
2 380 659	2 275 015	105 644	4,64%	Groupe 2 : Allemagne, France, Royaume Uni
3 490 926	3 313 831	177 095	5,34%	Groupe 1 : Etats-Unis d'Amérique, Japon

**Tous les montants sont en euros et se rapportent à l'exercice biennal.*

Retrait de la Turquie et son impact sur les contributions des Etats participants :

En décembre 2018, la Turquie a notifié par écrit au Directeur général de l'OMS son intention de se retirer du CIRC. Conformément à l'Article XIII des Statuts du CIRC, le retrait prend effet six mois après réception de la notification.

La Turquie a rejoint les Etats participants du CIRC en mai 2011. La collaboration scientifique entre le Centre et la Turquie, qui remonte à près d'une dizaine d'années, est excellente. Le retrait de la Turquie représente une perte majeure pour le Centre. Au cours des derniers mois, le CIRC et l'OMS ont respectueusement demandé à la Turquie de reconsidérer sa décision. Des discussions à ce sujet sont toujours en cours au plus haut niveau.

Au cas où la Turquie ne reviendrait pas sur sa décision, le budget 2020–2021 devra être partagé entre les autres Etats participants. En d'autres termes, la contribution de 1 547 962 euros de la Turquie serait répartie sur les autres Etats participants, et l'effet sur chacun varierait de 50 817 euros à 95 221 euros, comme indiqué dans le Tableau d'information F et résumé dans le tableau ci-dessous.

Contributions réparties sur 25 Etats participants	Contributions réparties sur 26 Etats participants	Impact du retrait de la Turquie	Etats participants
1 321 214	1 270 397	50 817	Groupe 5 : Finlande, Irlande, Maroc, Qatar, République islamique d'Iran
1 604 332	1 547 962	56 370	Groupe 4 : Autriche, Belgique Danemark, Inde, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse
1 887 446	1 825 530	61 916	Groupe 3 : Australie, Brésil, Canada, Espagne, Fédération de Russie, Italie, République de Corée
2 453 680	2 380 659	73 021	Groupe 2 : Allemagne, France, Royaume Uni
3 586 147	3 490 926	95 221	Groupe 1 : Etats-Unis d'Amérique, Japon

**Tous les montants sont en euros et se rapportent à l'exercice biennal.*

Le Secrétariat a également préparé le Tableau récapitulatif I.2 pour fournir le détail des contributions pour 25 Etats participants (c'est-à-dire Turquie exclue).

3.3 Ressources extrabudgétaires

Financements extrabudgétaires confirmés :

Lors de l'élaboration du programme et du budget, le CIRC a adopté une approche intégrée pour le budget, en tenant compte de l'ensemble des sources de financement (ordinaires et extrabudgétaires) pour mettre en œuvre le projet de programme scientifique. Les ressources extrabudgétaires proviennent des contributions volontaires à objet désigné confirmées au moment de la préparation du budget (septembre 2018), du Compte spécial pour les dépenses d'appui au programme (PSC) et du Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF).

Le montant global des ressources extrabudgétaires devrait augmenter de 2,23% dans le projet de budget pour 2020–2021, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. On trouvera les détails dans les Tableaux récapitulatifs B et E.

Objectifs de niveau 2	2018–2019 (en euros)		2020–2021 (en euros)	
		%		%
1. Décrire l'incidence du cancer	1 548 154	9,38	2 321 184	13,76
2. Comprendre les causes du cancer	5 934 660	35,96	5 021 643	29,77
3. Evaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer	3 823 809	23,17	2 989 181	17,72
4. Accroître les capacités de recherche sur le cancer	1 385 541	8,40	1 473 099	8,73
5. Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du Centre dans le domaine de la recherche sur le cancer au niveau mondial	998 669	6,05	874 935	5,19
6. Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches	2 812 288	17,04	4 190 870	24,84
Total	16 503 121	100,00	16 870 912	100,00

La disponibilité de ressources extrabudgétaires traduit le succès constant des chercheurs du Centre dans l'obtention de financements compétitifs pour la recherche ainsi que l'augmentation des contributions directes, notamment des subventions pluriannuelles soutenant les Objectifs 1, 2, 3 et 4, tandis que plusieurs des financements provenant du PSC et du GCSF sont répartis entre les autres objectifs.

Les fonds du PSC proviennent de contributions volontaires à objet spécifié et sont utilisés principalement pour les Objectifs 4 et 6. Le CIRC accroît son recours au PSC pour renforcer ses capacités en matière d'administration, de façon à pouvoir soutenir efficacement les activités scientifiques ; au cours de l'exercice biennal 2020–2021, ses efforts porteront plus particulièrement sur le projet de Nouveau Centre, c'est-à-dire la préparation du déménagement, le déménagement dans le nouveau bâtiment lui-même et la duplication de certains services nécessaires aux deux endroits et leur maintien en double pendant une période de six mois. La mobilisation des ressources pour le Nouveau Centre est une priorité pour le CIRC ; l'obtention de contributions volontaires permettrait de réduire la pression qui s'exerce sur le PSC qui sert normalement à financer des postes pour le personnel de soutien et à couvrir les coûts d'infrastructure et de fonctionnement.

Les fonds du GCSF proviennent pour 75% des revenus des publications, lesquels sont reversés au programme Publications, et contribuent, entre autres, à la production des ouvrages de la collection Classification OMS des Tumeurs (Objectifs 1 et 5). Ils proviennent également des contributions non budgétées des nouveaux Etats participants (UB) et servent à compléter le budget ordinaire pour renforcer les capacités dans les domaines de la mobilisation des ressources et de la biologie computationnelle ou de la bioinformatique (Objectifs 2, 4 et 5).

Budget global intégrant les ressources extrabudgétaires :

Le montant total des ressources nécessaires à l'exécution des activités au cours de l'exercice biennal 2020–2021, combinant le budget ordinaire proposé et les ressources extrabudgétaires déjà confirmées, s'élève à 64,06 millions d'euros. La Figure 4 donne un aperçu de la répartition des ressources selon les six objectifs prioritaires. Il convient de noter que la figure ne reflète pas la totalité des ressources nécessaires à l'exécution de la Stratégie à moyen terme et qu'il va falloir trouver des ressources extrabudgétaires supplémentaires au cours de l'exercice biennal.

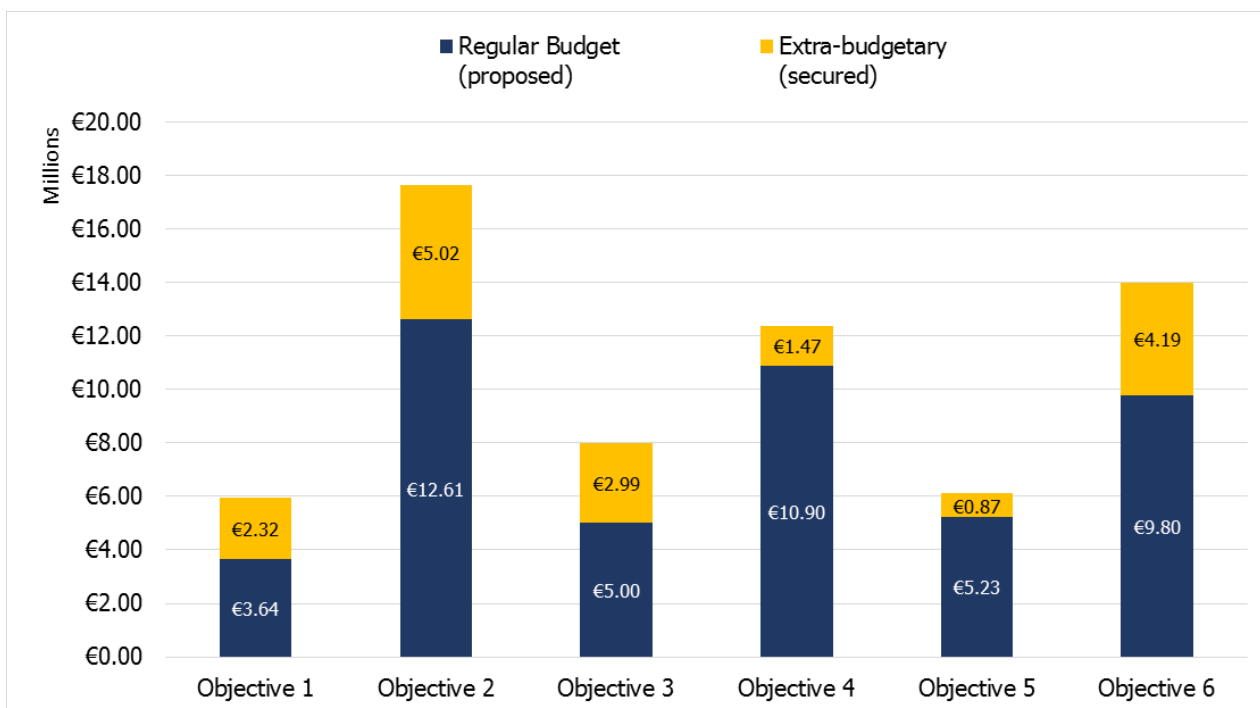


Figure 4 : Répartition des ressources intégrant les ressources extrabudgétaires

4. TABLEAUX BUDGETAIRES

Le projet de budget 2020–2021 est présenté sous forme de neuf tableaux récapitulatifs, dont six incluent également le budget approuvé pour 2018–2019 à des fins de comparaison.

- **Tableau A - Projet de budget ordinaire pour l'exercice biennal 2020–2021 :** Ce tableau présente le projet de budget global, ventilé par objectif de niveau 2 de l'Arbre des projets du CIRC pour l'exercice biennal.
- **Tableau B - Résumé des ressources de l'exercice biennal par objectif de niveau 2/3 et par source de financement :** Ce tableau donne un aperçu des ressources financières, avec ventilation du budget par objectifs de niveau 2 et de niveau 3 de l'Arbre des projets du CIRC, y compris les propositions d'affectation au titre du budget ordinaire et les prévisions relatives aux ressources extrabudgétaires (contributions volontaires, compte PSC pour les dépenses d'appui au programme et Fonds spécial du Conseil de Direction ou GCSF). Les chiffres de 2018–2019 sont également fournis à des fins de comparaison.
- **Tableau C - Résumé du budget ordinaire par objectif de niveau 2/3 et par an :** Ce tableau donne des détails sur les propositions d'affectation au titre du budget ordinaire par année, ventilées par budget du personnel et budget hors personnel.
- **Tableau D - Résumé des effectifs au titre du budget ordinaire, par objectif de niveau 2/3 et par catégorie de personnel :** Ce tableau présente les effectifs (exprimés en années-personnes) financés par le budget ordinaire, par affectation d'objectifs de niveau 2 et de niveau 3 de l'Arbre des projets du CIRC, et par rapport aux chiffres approuvés pour 2018–2019. Les effectifs sont regroupés par catégorie professionnelle.
- **Tableau E - Analyse des effectifs et des ressources par objectif de niveau 2/3 :** Ce tableau présente en détail le budget et les effectifs proposés pour 2020–2021 pour les objectifs de niveau 2 et de niveau 3 de l'Arbre des projets du CIRC.
- **Tableau F - Résumé des modifications budgétaires par rapport au précédent budget biennal :** Ce tableau illustre les modifications globales intervenant dans le budget 2020–2021 par rapport au budget approuvé 2018–2019.
- **Tableau G - Résumé du budget ordinaire par rubrique de dépenses et par cause d'augmentation/de diminution :** Ce tableau présente le projet de budget par rubrique de dépenses et, à des fins de comparaison, le budget approuvé pour 2018–2019. Les augmentations ou les diminutions sont classées selon deux critères principaux, à savoir les exigences du programme et les modifications des charges.
- **Tableau H - Résumé du budget ordinaire et du projet de financement :** Ce tableau fournit un résumé du projet de budget ordinaire et du projet de financement pour chaque année du prochain exercice biennal et, aux fins de comparaison, pour le budget adopté pour 2018–2019.
- **Tableau I - Résumé du projet de financement par les contributions des Etats participants :** Ce tableau décrit en détail des quotes-parts des Etats participants nécessaires pour financer le budget proposé. Il permet également de les comparer avec celles qui avaient été adoptées pour le budget 2018–2019.
 - **Tableau I.1** – Contributions de 26 Etats participants
 - **Tableau I.2** – Contributions de 25 Etats participants

[Page intentionnellement laissée blanche]

Tableau récapitulatif A PROJET DE BUDGET ORDINAIRE POUR L'EXERCICE BIENNAL 2020-2021 (exprimé en euros)		
OBJECTIFS DE NIVEAU 2	BUDGET 2020-2021	%
1. Décrire l'incidence du cancer	3,643,223	7.72
2. Comprendre les causes du cancer	12,609,571	26.72
3. Evaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer	5,003,309	10.61
4. Augmenter les capacités de recherche sur le cancer	10,895,926	23.09
5. Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du CIRC dans le domaine de la recherche sur le cancer au niveau mondial	5,232,970	11.09
6. Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches	9,801,183	20.77
BUDGET TOTAL	47,186,182	100.00

Tableau récapitulatif B RESUME DES RESSOURCES BIENNALES PAR OBJECTIF DE NIVEAU 2/3 ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT (exprimé en euros)						
Niveau 2 Niveau 3	Objectifs de niveau 2 Objectifs de niveau 3	Budget ordinaire		Ressources extrabudgétaires (voir Note i)		
		2018-2019 Montant budget	2020-2021 Montant budget	2018-2019 Montant budget	2020-2021 Montant budget	
			%	%		
1	Décrire l'incidence du cancer	2,071,815	2,131,555	133,103	41,368	
1.1	Améliorer et élargir l'établissement de statistiques relatives à la description du cancer	867,061	888,554	234,706	145,591	
1.2	Aider à améliorer la couverture et la qualité des registres du cancer, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI)	568,517	623,114	1,180,345	2,134,225	
1.3	Améliorer la classification des tumeurs, essentielle pour l'enregistrement, la recherche et le traitement du cancer	3,507,393	3,643,223	1,548,154	2,321,184	
			7.94	7.72		
2	Comprendre les causes du cancer	7,054,967	7,274,278	3,729,425	3,939,992	
2.1	Identifier les facteurs de risque de cancer chez les humains à l'aide d'études épidémiologiques	2,825,402	3,296,796	623,636	608,580	
2.2	Elucider les mécanismes de la cancérogenèse à l'aide d'études de laboratoire	1,838,737	2,038,497	1,581,599	473,071	
2.3	Évaluer avec des experts les données disponibles pour identifier les agents ou expositions cancérogènes pour les humains	11,719,106	12,609,571	5,934,660	5,021,643	
			26.54	26.72		
3	Évaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer	2,581,331	2,824,687	1,000,261	1,221,823	
3.1	Améliorer la compréhension des interventions de prévention et de lutte contre le cancer	1,200,232	1,661,101	2,679,898	1,731,170	
3.2	Renforcer la mise en œuvre des programmes de prévention et de lutte contre le cancer	536,225	517,521	143,650	36,188	
3.3	Évaluer avec des experts les données disponibles pour recommander des stratégies de prévention	4,317,788	5,003,309	3,823,809	2,989,181	
			9.78	10.61		
4	Augmenter les capacités de recherche sur le cancer	1,417,571	1,796,744	684,401	270,880	
4.1	Augmenter les ressources humaines dédiées à la recherche sur le cancer	3,592,947	3,367,085	344,740	160,360	
4.2	Développer de nouvelles méthodes de recherche sur le cancer	5,940,019	5,732,097	356,400	1,041,859	
4.3	Fournir les ressources et l'infrastructure permettant de soutenir et de renforcer la recherche	10,950,537	10,895,926	1,385,541	1,473,099	
			24.80	23.09		
5	Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du CIRC dans le domaine de la recherche au niveau	1,358,283	1,335,214	0	0	
5.1	Définir la vision et mettre en œuvre la stratégie scientifique du CIRC, en fournissant le cadre qui permettra d'atteindre les objectifs	398,701	503,517	0	0	
5.2	Superviser l'orientation stratégique du CIRC et la mise en œuvre de son programme	617,675	856,382	0	0	
5.3	Établir et entretenir des partenariats stratégiques avec les organisations nationales, régionales et internationales	2,425,289	2,537,857	998,669	874,935	
5.4	Communiquer sur les activités du CIRC et diffuser efficacement les informations à ce sujet	4,799,948	5,232,970	998,669	874,935	
			10.87	11.09		
6	Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches	8,396,098	9,127,216	2,663,912	4,142,370	
6.1	S'assurer que le CIRC est dirigé et géré selon les normes les plus élevées de ce secteur	458,923	673,967	148,376	48,500	
6.2	Investir de façon stratégique pour accroître les capacités du CIRC	8,855,021	9,801,183	2,812,288	4,190,870	
			20.06	20.77		
	TOTAL	44,149,793	47,186,182	16,503,121	16,870,912	
			100.00	100.00		

Notes :

i. Les ressources extrabudgétaires comprennent les contributions volontaires confirmées au moment de la soumission du budget, les financements provenant du Compte spécial pour les dépenses d'appui au programme et du Fonds spécial du Conseil de Direction.

Tableau récapitulatif C									
RESUME DU BUDGET ORDINAIRE PAR OBJECTIF DE NIVEAU 2/3 ET PAR AN									
(exprimé en euros)									
Niveau 2	Niveau 3	Objectifs de niveau 2	Objectifs de niveau 3	2020		2021		2020-2021	
				Budget personnel hors personnel	Total	Budget personnel hors personnel	Total	Budget personnel hors personnel	Total
1	1.1	Décrire l'incidence du cancer		954,350	1,052,850	980,205	1,078,705	1,934,555	2,131,555
	1.2	Améliorer et élargir l'établissement de statistiques relatives à la description du cancer	Aider à améliorer la couverture et la qualité des registres du cancer, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI)	342,724	439,224	352,830	449,330	695,554	888,554
	1.3	Améliorer la classification des tumeurs, essentielle pour l'enregistrement, la recherche et le traitement du cancer		253,619	308,619	259,495	314,495	513,114	623,114
				1,550,693	1,800,693	1,592,530	1,842,530	3,143,223	3,643,223
2	2.1	Comprendre les causes du cancer		3,133,589	3,604,272	3,215,323	3,670,006	6,348,912	7,274,278
	2.2	Identifier les facteurs de risque de cancer chez les humains à l'aide d'études épidémiologiques		1,402,588	226,783	1,440,642	1,667,425	2,843,230	3,296,796
	2.3	Elucider les mécanismes de la cancérogénèse à l'aide d'études de laboratoire		819,300	1,900,300	839,197	1,900,000	1,658,497	380,000
		Evaluer avec des experts les données disponibles pour identifier les agents ou expositions cancérogènes pour les humains		5,355,477	887,466	5,495,162	871,466	10,850,639	12,609,571
3	3.1	Evaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer		1,278,790	1,399,790	1,309,897	1,424,897	2,588,687	2,824,687
	3.2	Améliorer la compréhension des interventions de prévention et de lutte contre le cancer		691,205	130,000	707,896	839,896	1,399,101	1,661,101
	3.3	Renforcer la mise en œuvre des programmes de prévention et de lutte contre le cancer		196,557	60,000	200,964	60,000	397,521	120,000
		Evaluer avec des experts les données disponibles pour recommander des stratégies de prévention		2,166,552	311,000	2,218,757	307,000	4,385,309	5,003,309
4	4.1	Augmenter les capacités de recherche sur le cancer		367,475	525,000	379,269	525,000	746,744	1,050,000
	4.2	Augmenter les ressources humaines dédiées à la recherche sur le cancer		1,485,386	178,284	1,525,131	178,284	3,010,517	356,568
	4.3	Développer de nouvelles méthodes de recherche sur le cancer		1,389,744	1,447,110	1,433,041	1,462,202	2,822,785	2,909,312
		Fournir les ressources et l'infrastructure permettant de soutenir et de renforcer la recherche		3,242,605	2,150,394	3,337,441	2,165,486	6,580,046	4,315,880
5		Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du CIRC dans le domaine de la recherche au niveau mondial		404,182	260,000	411,032	260,000	815,214	1,335,214
	5.1	Définir la vision et mettre en œuvre la stratégie scientifique du CIRC, en fournissant le cadre qui permettra d'atteindre les objectifs		90,060	160,000	93,457	160,000	183,517	320,000
	5.2	Superviser l'orientation stratégique du CIRC et la mise en œuvre de son programme		346,143	80,000	350,239	80,000	696,382	160,000
	5.3	Etablir et entretenir des partenariats stratégiques avec les organisations nationales, régionales et internationales		985,966	276,060	1,009,891	265,940	1,995,857	542,000
	5.4	Communiquer sur les activités du CIRC et diffuser efficacement les informations à ce sujet		1,826,351	776,060	1,864,619	765,940	3,690,970	1,542,000
6	6.1	Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches		3,606,860	899,090	3,714,368	906,898	7,321,228	1,805,988
	6.2	S'assurer que le CIRC est dirigé et géré selon les normes les plus élevées de ce secteur		238,480	95,100	245,287	95,100	483,767	190,200
		Investir de façon stratégique pour accroître les capacités du CIRC		3,845,340	994,190	3,959,655	1,001,998	7,804,995	1,996,188
				17,987,018	5,369,110	18,468,164	5,361,890	36,455,182	10,731,000
		TOTAL		17,987,018	5,369,110	18,468,164	5,361,890	36,455,182	10,731,000
								47,186,182	

Tableau récapitulatif D													
RESUME DES EFFECTIFS AU TITRE DU BUDGET ORDINAIRE, PAR OBJECTIF DE NIVEAU 2/3 ET PAR CATEGORIE DE PERSONNEL													
(exprimé en années-personnes)													
Niveau	Objectifs de niveau 2 Objectifs de niveau 3	Activité du personnel 2018 (années-personnes)			Activité du personnel 2019 (années-personnes)			Activité du personnel 2020 (années-personnes)			Activité du personnel 2021 (années-personnes)		
		Professionnel et rang sup. généraux	Services	Total	Professionnel et rang sup. généraux	Services	Total	Professionnel et rang sup. généraux	Services	Total	Professionnel et rang sup. généraux	Services	Total
2													
1	Décrire l'incidence du cancer												
1.1	Améliorer et élargir l'établissement de statistiques relatives à la description du cancer	3.90	4.70	8.60	3.90	4.70	8.60	3.90	4.70	8.60	3.90	4.70	8.60
1.2	Aider à améliorer la couverture et la qualité des registres du cancer, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI)	1.10	2.30	3.40	1.10	2.30	3.40	1.10	2.30	3.40	1.10	2.30	3.40
1.3	Améliorer la classification des tumeurs, essentielle pour l'enregistrement, la recherche et le traitement du cancer	1.00	0.60	1.60	1.00	0.60	1.60	0.95	0.95	1.90	0.95	0.95	1.90
		6.00	7.60	13.60	6.00	7.60	13.60	5.95	7.95	13.90	5.95	7.95	13.90
2	Comprendre les causes du cancer												
2.1	Identifier les facteurs de risque de cancer chez les humains à l'aide d'études épidémiologiques	14.00	13.65	27.65	14.30	13.65	27.95	14.67	12.50	27.17	14.67	12.50	27.17
2.2	Elucider les mécanismes de la cancérogénèse à l'aide d'études de laboratoire	5.30	6.40	11.70	5.30	6.40	11.70	6.65	6.70	13.35	6.65	6.70	13.35
2.3	Évaluer avec des experts les données disponibles pour identifier les agents ou expositions cancérogènes pour les humains	3.80	2.50	6.30	3.80	2.50	6.30	3.80	2.75	6.55	3.80	2.75	6.55
		23.10	22.55	45.65	23.40	22.55	45.95	25.12	21.95	47.07	25.12	21.95	47.07
3	Évaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer												
3.1	Améliorer la compréhension des interventions de prévention et de lutte contre le cancer	6.05	2.60	8.65	5.55	2.60	8.15	6.73	3.45	10.18	6.73	3.45	10.18
3.2	Renforcer la mise en œuvre des programmes de prévention et de lutte contre le cancer	3.35	0.95	4.30	3.35	0.95	4.30	4.25	1.50	5.75	4.25	1.50	5.75
3.3	Évaluer avec des experts les données disponibles pour recommander des stratégies de prévention	1.20	0.90	2.10	1.20	0.90	2.10	1.20	0.25	1.45	1.20	0.25	1.45
		10.60	4.45	15.05	10.10	4.45	14.55	12.18	5.20	17.38	12.18	5.20	17.38
4	Augmenter les capacités de recherche sur le cancer												
4.1	Augmenter les ressources humaines dédiées à la recherche sur le cancer	1.00	3.00	4.00	1.00	3.00	4.00	1.00	3.00	4.00	1.00	3.00	4.00
4.2	Développer de nouvelles méthodes de recherche sur le cancer	7.35	6.40	13.75	7.55	6.40	13.95	7.10	6.20	13.30	7.10	6.20	13.30
4.3	Fournir les ressources et l'infrastructure permettant de soutenir et de renforcer la recherche	4.90	12.10	17.00	4.90	12.10	17.00	3.60	11.80	15.40	3.60	11.80	15.40
		13.25	21.50	34.75	13.45	21.50	34.95	11.70	21.00	32.70	11.70	21.00	32.70
5	Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du CIRC dans le domaine de la recherche au niveau mondial												
5.1	Définir la vision et mettre en œuvre la stratégie scientifique du CIRC, en fournissant le cadre qui permettra d'atteindre les objectifs	1.60	1.25	2.85	1.60	1.25	2.85	1.60	1.25	2.85	1.60	1.25	2.85
5.2	Superviser l'orientation stratégique du CIRC et la mise en œuvre de son programme	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00	1.00
5.3	Établir et entretenir des partenariats stratégiques avec les organisations nationales, régionales et internationales	1.35	0.50	1.85	1.35	0.50	1.85	2.35	0.50	2.85	2.35	0.50	2.85
5.4	Communiquer sur les activités du CIRC et diffuser efficacement les informations à ce sujet	5.00	3.00	8.00	5.00	3.00	8.00	5.00	3.00	8.00	5.00	3.00	8.00
		7.95	5.75	13.70	7.95	5.75	13.70	8.95	5.75	14.70	8.95	5.75	14.70
6	Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches												
6.1	S'assurer que le CIRC est dirigé et géré selon les normes les plus élevées de ce secteur	11.45	22.75	34.20	11.45	22.75	34.20	12.15	23.95	36.10	12.15	23.95	36.10
6.2	Investir de façon stratégique pour accroître les capacités du CIRC	0.65	0.60	1.25	0.65	0.60	1.25	0.95	1.20	2.15	0.95	1.20	2.15
		12.10	23.35	35.45	12.10	23.35	35.45	13.10	25.15	38.25	13.10	25.15	38.25
	TOTAL	73.00	85.20	158.20	73.00	85.20	158.20	77.00	87.00	164.00	77.00	87.00	164.00

Tableau récapitulatif E																				
ANALYSE DES EFFECTIFS ET DES RESSOURCES PAR OBJECTIF DE NIVEAU 2/3 (activité des effectifs exprimée en années-personnes et budget exprimé en euros)																				
Niveau 2	Niveau 3	Objectifs de niveau 2 Objectifs de niveau 3	ACTIVITE PERSONNELLE 2020			ACTIVITE PERSONNELLE 2021			RESSOURCES BUDGET ORDINAIRE		RESSOURCES EXTRA BUDGETAIRES									
			Professionne I et rang supérieur	Services généraux	Services généraux	Professionne I et rang supérieur	Services généraux	Services généraux	Budget personnel 2020-2021	Budget personnel 2020-2021	Total 2020-2021	Budget personnel 2020-2021	Total 2020-2021							
1		Décrire l'incidence du cancer																		
1.1		Améliorer et élargir l'établissement de statistiques relatives à la description du cancer	3.90	4.70	4.70	3.90	4.70	4.70	1,934,555	197,000	2,131,555	41,368	-	41,368						
1.2		Aider à améliorer la couverture et la qualité des registres du cancer, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI)	1.10	2.30	2.30	1.10	2.30	2.30	695,554	193,000	888,554	125,591	20,000	145,591						
1.3		Améliorer la classification des tumeurs, essentielle pour l'enregistrement, la recherche et le traitement du cancer	0.95	0.95	0.95	0.95	0.95	0.95	513,114	110,000	623,114	1,107,225	1,027,000	2,134,225						
			5.95	7.95	7.95	5.95	7.95	7.95	3,143,223	500,000	3,643,223	1,274,184	1,047,000	2,321,184						
2		Comprendre les causes du cancer																		
2.1		Identifier les facteurs de risque de cancer chez les humains à l'aide d'études épidémiologiques	14.67	12.50	12.50	14.67	12.50	12.50	6,348,912	925,366	7,274,278	1,377,438	2,562,554	3,939,992						
2.2		Elucider les mécanismes de la cancérogénèse à l'aide d'études de laboratoire	6.65	6.70	6.70	6.65	6.70	6.70	2,843,230	453,566	3,296,796	65,792	542,788	608,580						
2.3		Évaluer avec des experts les données disponibles pour identifier les agents ou expositions cancérogènes pour les humains	3.80	2.75	2.75	3.80	2.75	2.75	1,658,497	380,000	2,038,497	327,955	145,116	473,071						
			25.12	21.95	21.95	25.12	21.95	21.95	10,850,639	1,758,932	12,609,571	1,771,185	3,250,458	5,021,643						
3		Évaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer																		
3.1		Améliorer la compréhension des interventions de prévention et de lutte contre le cancer	6.73	3.45	3.45	6.73	3.45	3.45	2,588,687	236,000	2,824,687	215,422	1,006,401	1,221,823						
3.2		Renforcer la mise en œuvre des programmes de prévention et de lutte contre le cancer	4.25	1.50	1.50	4.25	1.50	1.50	1,399,101	262,000	1,661,101	576,170	1,155,000	1,731,170						
3.3		Évaluer avec des experts les données disponibles pour recommander des stratégies de prévention	1.20	0.25	0.25	1.20	0.25	0.25	397,521	120,000	517,521	36,188	-	36,188						
			12.18	5.20	5.20	12.18	5.20	5.20	4,385,309	618,000	5,003,309	827,780	2,161,401	2,989,181						
4		Augmenter les capacités de recherche sur le cancer																		
4.1		Augmenter les ressources humaines dédiées à la recherche sur le cancer	1.00	3.00	3.00	1.00	3.00	3.00	746,744	1,050,000	1,796,744	-	270,880	270,880						
4.2		Développer de nouvelles méthodes de recherche sur le cancer	7.10	6.20	6.20	7.10	6.20	6.20	3,010,517	356,568	3,367,085	-	160,360	160,360						
4.3		Fournir les ressources et l'infrastructure permettant de soutenir et de renforcer la recherche	3.60	11.80	11.80	3.60	11.80	11.80	2,822,785	2,909,312	5,732,097	605,599	436,260	1,041,859						
			11.70	21.00	21.00	11.70	21.00	21.00	6,580,046	4,315,880	10,895,926	605,599	867,500	1,473,099						
5		Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du CIRC dans le domaine de la recherche au niveau mondial																		
5.1		Définir la vision et mettre en œuvre la stratégie scientifique du CIRC, en fournissant le cadre qui permettra d'atteindre les objectifs	1.60	1.25	1.25	1.60	1.25	1.25	815,214	520,000	1,335,214	-	-	-						
5.2		Superviser l'orientation stratégique du CIRC et la mise en œuvre de son programme	-	1.00	1.00	-	1.00	1.00	183,517	320,000	503,517	-	-	-						
5.3		Établir et entretenir des partenariats stratégiques avec les organisations nationales, régionales et internationales	2.35	0.50	0.50	2.35	0.50	0.50	696,382	160,000	856,382	-	-	-						
5.4		Communiquer sur les activités du CIRC et diffuser efficacement les informations à ce sujet	5.00	3.00	3.00	5.00	3.00	3.00	1,995,857	542,000	2,537,857	774,935	100,000	874,935						
			8.95	5.75	5.75	8.95	5.75	5.75	3,690,970	1,542,000	5,232,970	774,935	100,000	874,935						
6		Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches																		
6.1		Sassurer que le CIRC est dirigé et géré selon les normes les plus élevées de ce secteur	12.15	23.95	23.95	12.15	23.95	23.95	7,321,228	1,805,988	9,127,216	1,494,401	2,647,969	4,142,370						
6.2		Investir de façon stratégique pour accroître les capacités du CIRC	0.95	1.20	1.20	0.95	1.20	1.20	483,767	190,200	673,967	-	48,500	48,500						
			13.10	25.15	25.15	13.10	25.15	25.15	7,804,995	1,996,188	9,801,183	1,494,401	2,696,469	4,190,870						
		TOTAL	77.00	87.00	87.00	77.00	87.00	87.00	36,455,182	10,731,000	47,186,182	6,748,084	10,122,828	16,870,912						

Tableau récapitulatif F RESUME DES MODIFICATIONS BUDGETAIRES PAR RAPPORT AU PRECEDENT BUDGET BIENNAL (exprimé en euros)		
Description	Montant (euros)	Pourcentage augmentation/diminution par rapport à 2018-2019
1. Budget pour 2018-2019	44,149,793	
2. Augmentation / (diminution) effective du programme	2,027,426	4.59%
3. Augmentation / (diminution) de la réserve non programmée	0	0.00%
4. Augmentation / (diminution) due aux dépenses statutaires et à l'inflation	1,008,963	2.29%
5. Budget pour 2020-2021	47,186,182	6.88%

Tableau récapitulatif G										
RESUME DU BUDGET ORDINAIRE PAR RUBRIQUE DE DEPENSES ET PAR CAUSE D'AUGMENTATION/DE DIMINUTION										
RUBRIQUE DE DEPENSES	Budget 2018-2019 (exprimé en euros)			Budget 2020-2021			AUGMENTATION/(DIMINUTION) BIENNALE 2020-2021 vs 2018-2019 (voir Note ci-dessous)			%
	2018	2019	2018-2019	2020	2021	2020-2021	Programme	Coût	Total	
Budget du personnel :										
Professionnel	10,687,269	10,922,991	21,610,260	11,385,545	11,616,535	23,002,080	942,990	448,830	1,391,820	6.44%
Services généraux	6,159,249	6,423,774	12,583,023	6,601,473	6,851,629	13,453,102	309,946	560,133	870,079	6.91%
Total des charges du personnel	16,846,518	17,346,765	34,193,283	17,987,018	18,468,164	36,455,182	1,252,936	1,008,963	2,261,899	6.62%
Budget hors personnel :										
Assistance temporaire	40,000	59,000	99,000	40,000	43,200	83,200	(15,800)	0	(15,800)	-15.96%
Conseillers temporaires (experts, hors réunions)	99,300	99,300	198,600	107,000	107,000	214,000	15,400	0	15,400	7.75%
Autres dispositions contractuelles (APW, SSA et consultants)	181,700	169,700	351,400	184,900	183,400	368,300	16,900	0	16,900	4.81%
Réunions (conseillers temporaires et participants)	253,000	315,000	568,000	438,500	432,500	871,000	303,000	0	303,000	53.35%
Voyages en mission (toute catégorie de personnel y compris boursiers)	455,300	452,300	907,600	503,900	499,900	1,003,800	96,200	0	96,200	10.60%
Accords de recherche en collaboration	323,400	248,400	571,800	246,500	228,500	475,000	(96,800)	0	(96,800)	-16.93%
Achats	128,650	128,890	257,540	107,300	107,540	214,840	(42,700)	0	(42,700)	-16.58%
Equipement et mobilier	167,960	147,990	315,950	200,380	164,500	364,880	48,930	0	48,930	15.49%
Bourses d'étude	715,900	553,900	1,269,800	760,800	768,800	1,529,600	259,800	0	259,800	20.46%
Services administratifs	144,300	144,970	289,270	133,250	133,120	266,370	(22,900)	0	(22,900)	-7.92%
Publications (y compris les coûts d'impression)	176,700	164,900	341,600	171,000	170,500	341,500	(100)	0	(100)	-0.03%
Bibliothèque (livres et périodiques)	143,000	153,500	296,500	140,230	148,490	288,720	(7,780)	0	(7,780)	-2.62%
Entretien et fournitures de laboratoire	297,450	297,450	594,900	356,250	356,250	712,500	117,600	0	117,600	19.77%
Entretien et droits de licence pour le matériel informatique	33,350	34,800	68,150	53,200	53,950	107,150	39,000	0	39,000	57.23%
Service d'entretien des bâtiments	1,570,000	1,593,000	3,163,000	1,627,300	1,665,640	3,292,940	129,940	0	129,940	4.11%
Développement et formation du personnel	88,000	79,800	167,800	100,600	100,600	201,200	33,400	0	33,400	19.90%
Fonds du Directeur pour le développement	170,000	170,000	340,000	180,000	180,000	360,000	20,000	0	20,000	5.88%
Autres	77,800	77,800	155,600	18,000	18,000	36,000	(119,600)	0	(119,600)	-76.86%
Total des coûts hors personnel	5,065,810	4,890,700	9,956,510	5,369,110	5,361,890	10,731,000	774,490	0	774,490	7.78%
Réserve non programmée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.00%
TOTAL BUDGET ORDINAIRE	21,912,328	22,237,465	44,149,793	23,356,128	23,830,054	47,186,182	2,027,426	1,008,963	3,036,389	6.88%
							4.59%	2.29%	6.88%	

Note : Les modifications portées au budget sont classées en deux groupes : modifications pour des exigences programmatiques ('Programme') et modifications pour cause de changement de coût ('Coût').

Tableau récapitulatif H						
RESUME DU BUDGET ORDINAIRE ET DU PROJET DE FINANCEMENT						
(exprimé en euros)						
OBJECTIFS DE NIVEAU 2	2018	2019	2018-2019	2020	2020-2021	%
1. Décrire l'incidence du cancer	1,734,106	1,773,287	3,507,393	1,800,693	3,643,223	7.72%
2. Comprendre les causes du cancer	5,768,989	5,950,117	11,719,106	6,242,943	12,609,571	26.72%
3. Evaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer	2,196,452	2,121,336	4,317,788	2,477,552	5,003,309	10.61%
4. Augmenter les capacités de recherche sur le cancer	5,453,993	5,496,544	10,950,537	5,392,999	10,895,926	23.09%
5. Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du CIRCC dans le domaine de la recherche sur le cancer au niveau mondial	2,392,650	2,407,298	4,799,948	2,602,411	5,232,970	11.09%
6. Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches	4,366,138	4,488,883	8,855,021	4,839,530	9,801,183	20.77%
Total budget ordinaire	21,912,328	22,237,465	44,149,793	23,356,128	47,186,182	100.00%
PROJET DE FINANCEMENT : (voir Tableau récapitulatif I)						
Intégralement financé par les contributions des Etats participants	21,912,328	22,237,465	44,149,793	23,356,128	47,186,182	100.00%

Tableau récapitulatif I.1 RESUME DU PROJET DE FINANCEMENT PAR LES CONTRIBUTIONS DE 26 ETATS PARTICIPANTS (exprimé en euros)										
Etats participants	Nombre d'unités attribuées (voir Notes 1 et 2)	ANNEE 2020		ANNEE 2021		EXERCICE BIENNAL 2020-2021	EXERCICE BIENNAL 2018-2019	2020-2021 2018-2019	2020-2021 2018-2019	
		70% du budget financé par des contributions égales	30% du budget réparti conformément au système des unités	TOTAL	70% du budget financé par des contributions égales	30% du budget réparti conformément au système des unités	TOTAL	TOTAL	% augmentation/diminution (voir Note 3)	Montant augmentation/diminution
Allemagne	4	628,819	549,555	1,178,374	641,578	560,707	2,380,659	2,275,015	4.64	105,644
Australie	2	628,819	274,779	903,598	641,578	280,354	1,825,530	1,755,604	3.98	69,926
Autriche	1	628,819	137,388	766,207	641,578	140,177	1,547,962	1,495,898	3.48	52,064
Belgique	1	628,819	137,388	766,207	641,578	140,177	1,547,962	1,495,898	3.48	52,064
Brésil	2	628,819	274,779	903,598	641,578	280,354	1,825,530	1,755,604	3.98	69,926
Canada	2	628,819	274,779	903,598	641,578	280,354	1,825,530	1,755,604	3.98	69,926
Danemark	1	628,819	137,388	766,207	641,578	140,177	1,547,962	1,495,898	3.48	52,064
Espagne	2	628,819	274,779	903,598	641,578	280,354	1,825,530	1,755,604	3.98	69,926
Etats-Unis d'Amérique	8	628,819	1,099,112	1,727,931	641,578	1,121,417	3,490,926	3,313,831	5.34	177,095
Fédération de Russie	2	628,819	274,779	903,598	641,578	280,354	1,825,530	1,755,604	3.98	69,926
Finlande	0	628,819	0	628,819	641,578	0	1,270,397	1,236,194	2.77	34,203
France	4	628,819	549,555	1,178,374	641,578	560,707	2,380,659	2,275,015	4.64	105,644
Inde	1	628,819	137,388	766,207	641,578	140,177	1,547,962	1,495,898	3.48	52,064
Iran (République islamique d')	0	628,819	0	628,819	641,578	0	1,270,397	0	0.00	1,270,397
Irlande	0	628,819	0	628,819	641,578	0	1,270,397	0	0.00	1,270,397
Italie	2	628,819	274,779	903,598	641,578	280,354	1,825,530	1,755,604	3.98	69,926
Japon	8	628,819	1,099,112	1,727,931	641,578	1,121,417	3,490,926	3,313,831	5.34	177,095
Maroc	0	628,819	0	628,819	641,578	0	1,270,397	0	0.00	1,270,397
Norvège	1	628,819	137,388	766,207	641,578	140,177	1,547,962	1,495,898	3.48	52,064
Pays-Bas	1	628,819	137,388	766,207	641,578	140,177	1,547,962	1,495,898	3.48	52,064
Qatar	0	628,819	0	628,819	641,578	0	1,270,397	0	0.00	1,270,397
République de Corée	2	628,819	274,779	903,598	641,578	280,354	1,825,530	1,755,604	3.98	69,926
Royaume-Uni	4	628,819	549,555	1,178,374	641,578	560,707	2,380,659	2,275,015	4.64	105,644
Suède	1	628,819	137,388	766,207	641,578	140,177	1,547,962	1,495,898	3.48	52,064
Suisse	1	628,819	137,388	766,207	641,578	140,177	1,547,962	1,495,898	3.48	52,064
Turquie	1	628,819	137,388	766,207	641,578	140,177	1,547,962	1,495,898	3.48	52,064
TOTAL FINANCEMENT	51	16,349,294	7,006,834	23,356,128	16,681,028	7,149,026	47,186,182	44,149,793	6.88	3,036,389

Notes :

1. Le détail du mode de calcul des contributions des Etats participants figure dans les Résolutions GC/15/R/9, GC/54/R/18 et GC/56/R/6.
2. Le groupement des pays aux fins de répartition selon le système des unités, conformément aux Résolutions du Conseil de Direction en vigueur, se fonde sur le barème des contributions de l'OMS adopté par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2017 (Résolution WHA70.9).
3. La contribution globale des Etats participants a augmenté de 6,88%, dont 2,88% résultent de la contribution supplémentaire de la République islamique d'Iran. Les 4,00% restants seront financés par les autres Etats participants.

Tableau récapitulatif I.2
RESUME DU PROJET DE FINANCEMENT PAR LES CONTRIBUTIONS DE 25 ETATS PARTICIPANTS
(exprimé en euros)

Etats participants	Nombre d'unités attribuées (voir Notes 1 et 2)	ANNEE 2020		ANNEE 2021		EXERCICE BIENNAL 2020-2021	EXERCICE BIENNAL 2018-2019	2020-2021		
		70% du budget financé par des contributions égales	30% du budget réparti conformément au système des unités	TOTAL	70% du budget financé par des contributions égales			30% du budget réparti conformément au système des unités	TOTAL	% augmentation/diminution (voir Note 3)
Allemagne	4	653,972	560,545	1,214,517	667,242	1,239,163	2,453,680	2,275,015	7.85	178,665
Australie	2	653,972	280,273	934,245	667,242	953,201	1,887,446	1,755,604	7.51	131,842
Autriche	1	653,972	140,137	794,109	667,242	810,223	1,604,332	1,495,898	7.25	108,434
Belgique	1	653,972	140,137	794,109	667,242	810,223	1,604,332	1,495,898	7.25	108,434
Bésil	2	653,972	280,273	934,245	667,242	953,201	1,887,446	1,755,604	7.51	131,842
Canada	2	653,972	280,273	934,245	667,242	953,201	1,887,446	1,755,604	7.51	131,842
Danemark	1	653,972	140,137	794,109	667,242	810,223	1,604,332	1,495,898	7.25	108,434
Espagne	2	653,972	280,273	934,245	667,242	953,201	1,887,446	1,755,604	7.51	131,842
Etats-Unis d'Amérique	8	653,972	1,121,093	1,775,065	667,242	1,811,082	3,586,147	3,313,831	8.22	272,316
Fédération de Russie	2	653,972	280,273	934,245	667,242	953,201	1,887,446	1,755,604	7.51	131,842
Finlande	0	653,972	0	653,972	667,242	667,242	1,321,214	1,236,194	6.88	85,020
France	4	653,972	560,545	1,214,517	667,242	1,239,163	2,453,680	2,275,015	7.85	178,665
Inde	1	653,972	140,137	794,109	667,242	810,223	1,604,332	1,495,898	7.25	108,434
Iran (République islamique d')	0	653,972	0	653,972	667,242	667,242	1,321,214	0		1,321,214
Irlande	0	653,972	0	653,972	667,242	667,242	1,321,214	1,236,194	6.88	85,020
Italie	2	653,972	280,273	934,245	667,242	953,201	1,887,446	1,755,604	7.51	131,842
Japon	8	653,972	1,121,093	1,775,065	667,242	1,811,082	3,586,147	3,313,831	8.22	272,316
Maroc	0	653,972	0	653,972	667,242	667,242	1,321,214	1,236,194	6.88	85,020
Norvège	1	653,972	140,137	794,109	667,242	810,223	1,604,332	1,495,898	7.25	108,434
Pays-Bas	1	653,972	140,137	794,109	667,242	810,223	1,604,332	1,495,898	7.25	108,434
Qatar	0	653,972	0	653,972	667,242	667,242	1,321,214	1,236,194	6.88	85,020
République de Corée	2	653,972	280,273	934,245	667,242	953,201	1,887,446	1,755,604	7.51	131,842
Royaume-Uni	4	653,972	560,545	1,214,517	667,242	1,239,163	2,453,680	2,275,015	7.85	178,665
Suède	1	653,972	140,137	794,109	667,242	810,223	1,604,332	1,495,898	7.25	108,434
Suisse	1	653,972	140,137	794,109	667,242	810,223	1,604,332	1,495,898	7.25	108,434
Turquie										(1,495,898)
TOTAL FINANCEMENT	50	16,349,300	7,006,828	23,356,128	16,681,050	23,830,054	47,186,182	44,149,793	6.88	3,036,389

Notes :

- Le détail du mode de calcul des contributions des Etats participants figure dans les Résolutions GC/15/R9, GC/54/R18 et GC/56/R6.
- Le groupement des pays aux fins de répartition selon le système des unités, conformément aux Résolutions du Conseil de Direction en vigueur, se fonde sur le barème des contributions de l'OMS adopté par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2017 (Résolution WHA 70.9).
- La contribution globale des Etats participants a augmenté de 6,88%, dont 2,88% résultent de la contribution supplémentaire de la République islamique d'Iran, et les 4,00% restants seraient partagés entre les 25 autres Etats participants. Toutefois, le retrait de la Turquie entraîne des augmentations incriminées pour tous les Etats participants restants, y compris la République islamique d'Iran (voir Tableau d'information F).

ANNEXES

Cinq tableaux supplémentaires sont également fournis ci-après à titre d'information complémentaire :

- **Tableau d'information A - Budget du personnel et hors personnel, par Section et par Groupe** : Ce tableau expose en détail l'affectation annuelle du budget du personnel et hors personnel, par Section et par Groupe.
- **Tableau d'information B - Taux de change comptables des Nations Unies : euro par rapport au dollar US** : Ce tableau présente les taux de change mensuels fixés par les Nations Unies pour la conversion des euros en dollars US, de janvier 2008 à décembre 2018.
- **Tableau d'information C - Structure de l'Arbre des projets du CIRC et projets associés** : Ce tableau montre la structure de l'Arbre des projets du CIRC, de l'objectif de niveau le plus élevé (niveau 1) aux objectifs de niveau le plus détaillé (niveau 4) ainsi que les projets associés contribuant à l'arborescence.
- **Tableau d'information D - Comparaison du projet de budget ordinaire 2020–2021 et du budget ordinaire adopté pour 2018–2019, par objectif de niveau 2/3** : Ce tableau fournit des informations supplémentaires au Tableau récapitulatif B aux fins de comparaison du budget proposé pour 2020–2021 avec le budget approuvé pour 2018–2019 dans les catégories équivalentes d'objectifs.
- **Tableau d'information E - Classification des Etats participants et attribution des unités pour le calcul des contributions** : Ce tableau fournit des informations complémentaires au Tableau récapitulatif I sur la classification des Etats participants du CIRC et les barèmes (unités) servant au calcul des contributions pour la période biennale 2020–2021 (budget proposé) et pour les trois budgets biennaux précédents (budgets approuvés).
- **Tableau d'information F - Comparaison des contributions de chaque Etat participant selon leur nombre (25 ou 26 Etats participants)** : Ce tableau fournit des informations complémentaires au Tableau récapitulatif I pour la comparaison des contributions demandées aux Etats participants du CIRC dans le budget proposé pour 2020–2021, avec et sans la Turquie.

[Page intentionally left blank]

Tableau d'information A									
BUDGET DU PERSONNEL ET HORS PERSONNEL PAR SECTION ET PAR GROUPE									
(exprimé en euros)									
Section	Groupe	2020		2021		2020-2021		Budget total de la Section	
		Budget du personnel	Budget total du Groupe	Budget du personnel	Budget total du Groupe	Budget du personnel	Budget hors personnel	Budget total du Groupe	Budget total de la Section
Programme scientifique (Objectifs 1-5)									
CSU	CSU	1,297,074	1,492,074	1,333,035	1,528,035	2,630,109	390,000	3,020,109	3,020,109
DIR	DIR	766,798	1,286,798	777,898	1,297,898	1,544,696	1,040,000	2,584,696	2,584,696
DIR Autres	COM	1,058,342	1,334,402	1,085,011	1,350,951	2,143,353	542,000	2,685,353	6,120,240
	ETR	367,475	892,475	379,269	904,269	746,744	1,050,000	1,796,744	
	LSB	560,317	810,317	577,826	827,826	1,138,143	500,000	1,638,143	
EDP	PRI	818,235	913,235	836,421	931,421	1,654,656	190,000	1,844,656	2,954,405
	SCR	454,208	549,208	465,541	560,541	919,749	190,000	1,109,749	
ENV	ENV	1,113,275	1,303,275	1,141,938	1,331,938	2,255,213	380,000	2,635,213	2,635,213
ESC	IHB	139,545	199,545	142,577	202,577	282,122	120,000	402,122	3,216,138
	IMO	803,936	993,936	822,464	1,012,464	1,626,400	380,000	2,006,400	
	WCT	339,343	399,343	348,273	408,273	687,616	120,000	807,616	
GEN	GCS	925,936	1,020,936	951,451	1,046,451	1,877,387	190,000	2,067,387	3,672,119
	GEP	698,339	793,339	716,393	811,393	1,414,732	190,000	1,604,732	
INF	ICB	511,610	606,610	525,639	620,639	1,037,249	190,000	1,227,249	3,167,070
	ICE	864,135	959,135	885,686	980,686	1,749,821	190,000	1,939,821	
MCA	EGE	708,804	803,804	728,793	823,793	1,437,597	190,000	1,627,597	3,029,818
	MNB	598,064	693,064	614,157	709,157	1,212,221	190,000	1,402,221	
NME	BMA	821,683	886,683	844,810	909,810	1,666,493	130,000	1,796,493	3,949,970
	NEP	406,512	491,512	415,730	480,730	822,242	150,000	972,242	
	NMB	518,377	583,377	532,858	597,858	1,051,235	130,000	1,181,235	
SSR	ASO/ITS	279,610	1,253,470	289,282	1,278,234	568,892	1,962,812	2,531,704	2,531,704
SSR	DAF (GCG/SCI)	90,060	250,060	93,457	253,457	183,517	320,000	503,517	503,517
Programme administratif (Objectif 6)									
SSR	ASO	1,014,987	1,788,177	1,050,870	1,839,868	2,065,857	1,562,188	3,628,045	9,801,183
	BFO	1,258,074	1,293,074	1,294,318	1,329,318	2,552,392	70,000	2,622,392	
	DAF	452,802	464,802	462,959	474,959	915,761	24,000	939,761	
	HRO	661,305	761,305	682,458	782,458	1,343,763	200,000	1,543,763	
	ITS	458,172	532,172	469,050	535,050	927,222	140,000	1,067,222	
TOTAL	TOTAL	17,987,018	23,356,128	18,468,764	23,830,054	36,455,182	10,731,000	47,186,182	47,186,182

Tableau d'information B												
TAUX DE CHANGE COMPTABLES DES NATIONS UNIES : EURO PAR RAPPORT AU DOLLAR US												
De janvier 2008 à décembre 2018												
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
Janvier	0.686	0.730	0.693	0.761	0.774	0.754	0.725	0.850	0.922	0.956	0.837	
Février	0.676	0.762	0.714	0.734	0.763	0.737	0.737	0.882	0.882	0.937	0.805	
Mars	0.661	0.782	0.741	0.728	0.746	0.773	0.731	0.943	0.895	0.937	0.815	
Avril	0.634	0.759	0.743	0.710	0.753	0.783	0.727	0.923	0.887	0.942	0.810	
Mai	0.642	0.744	0.774	0.675	0.755	0.764	0.723	0.904	0.882	0.921	0.828	
Juin	0.643	0.717	0.819	0.702	0.805	0.767	0.735	0.894	0.897	0.893	0.848	
Juillet	0.636	0.711	0.811	0.699	0.804	0.767	0.736	0.905	0.901	0.879	0.864	
Août	0.658	0.712	0.763	0.700	0.816	0.754	0.748	0.915	0.895	0.847	0.875	
Septembre	0.698	0.695	0.787	0.688	0.797	0.755	0.759	0.889	0.897	0.832	0.858	
Octobre	0.729	0.688	0.735	0.733	0.777	0.737	0.787	0.891	0.906	0.848	0.865	
Novembre	0.773	0.676	0.720	0.707	0.772	0.726	0.803	0.912	0.920	0.861	0.880	
Décembre	0.758	0.664	0.764	0.750	0.770	0.736	0.820	0.914	0.942	0.844	0.876	
Moyenne annuelle	0.683	0.720	0.755	0.716	0.778	0.754	0.753	0.902	0.902	0.891	0.847	
Moyenne biennale		0.701		0.735		0.766		0.827		0.897		
		2008/2009		2010/2011		2012/2013		2014/2015		2016/2017		
Budget 2008/2009	adopté au taux de 0,815 €/ \$ US		Budget 2012/2013	adopté au taux de 0,675 €/ \$ US		Budget 2016/2017	adopté au taux de 0,729 €/ \$ US					
Budget 2010/2011	adopté au taux de 0,660 €/ \$ US		Budget 2014/2015	adopté au taux de 0,758 €/ \$ US		Budget 2018/2019	adopté au taux de 0,894 €/ \$ US					

<p>3.2 Renforcer la mise en œuvre des programmes de prévention et de lutte contre le cancer</p>	<p>3.2.1 Identifier les facteurs qui affectent la mise en œuvre des programmes de prévention primaire et secondaire</p>	<p>PB-2021.EN.V.06 Extension et évaluation des recommandations de prévention du cancer PB-2021.PRI.01 Études sur l'introduction de la vaccination contre le VPH et le VHB PB-2021.SCR.01 Avancées sur l'élimination du cancer du col de l'utérus par un meilleur accès au dépistage, au traitement et à la vaccination contre le VPH PB-2021.SCR.02 Évaluation du dépistage du cancer colorectal PB-2021.SCR.03 Amélioration de l'efficacité des services de dépistage, de diagnostic précoce et de traitement du cancer du sein dans les PRFI PB-2021.SCR.04 Communication sur les initiatives de dépistage du cancer et leur impact dans 5 continents PB-2021.IHB.01 Programme des Handbooks du CIRC</p>
<p>3.3 Évaluer avec des experts les données disponibles pour recommander des stratégies de prévention</p>	<p>3.3.1 Publier les Manuels du CIRC sur la prévention du cancer</p>	
<p>4 Augmenter les capacités de recherche sur le cancer</p>		
<p>4.1 Augmenter les ressources humaines dédiées à la recherche sur le cancer</p>	<p>4.1.1 Atribuer des bourses d'études et assurer la formation via la participation aux projets de recherche collaboratifs 4.1.2 Donner des cours de formation de base et de perfectionnement dans les domaines essentiels du CIRC</p>	<p>PB-2021.ETR.01 Programme de bourses et formation à la recherche du CIRC PB-2021.ETR.02 Cours du CIRC</p>
<p>4.2 Développer de nouvelles méthodes de recherche sur le cancer</p>	<p>4.2.1 Améliorer et mettre en place des méthodes épidémiologiques, statistiques et bioinformatiques 4.2.2 Améliorer et mettre en place des méthodes de laboratoire</p>	<p>PB-2021.EN.V.07 Contribuer aux analyses biostatistiques avancées et développer des méthodes biostatistiques PB-2021.ICE.03 Inégalités sociales et transitions socio-économiques dans la maladie du cancer PB-2021.NMB.01 Prise en compte du mode de vie et des expositions moléculaires dans les modèles étiologiques dans la recherche sur le cancer PB-2021.BMA.02 Développement, basé sur la métabolomique, de biomarqueurs alimentaires, de biomarqueurs des composants alimentaires, des contaminants alimentaires et du métabolisme PB-2021.EGE.03 Profilage épigénomique applicable à l'épidémiologie moléculaire et à l'évaluation carcinogénique PB-2021.GCS.03 Les biomarqueurs non-invasifs pour la détection précoce du cancer PB-2021.MMB.03 Méthodologies expérimentales et bioinformatiques pour l'épidémiologie moléculaire et la recherche en laboratoire sur le cancer</p>
<p>4.3 Fournir les ressources et l'infrastructure permettant de soutenir et de renforcer la recherche</p>	<p>4.3.1 Développer et entretenir les plateformes de recherche 4.3.2 Développer et assurer la maintenance des services de laboratoire et des services informatiques</p>	<p>PB-2021.NEP.02 Biomarqueurs moléculaires pour l'évaluation nutritionnelle en épidémiologie du cancer PB-2021.LSB.01 Gestion de la biobanque du CIRC et services de traitements pré-analytiques PB-2021.LSB.03 Développement de la capacité et soutien des infrastructures de la biobanque au niveau mondial, y compris dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) PB-2021.GCS.04 Plateforme de génétique PB-2021.LSB.02 Soutien aux services de laboratoire PB-2021.MMB.04 La base de données TP53 du CIRC PB-2021.SSR.01 Services informatiques et de laboratoire PB-2021.WCI.02 Plateforme d'histopathologie PB-2021.DIR.03 Investissement dans la recherche stratégique</p>
<p>5 Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du CIRC dans le domaine de la recherche au niveau mondial</p>		
<p>5.1 Définir la vision et mettre en œuvre la stratégie scientifique du CIRC, en fournissant le cadre qui permettra d'atteindre les objectifs</p>	<p>5.1.1 Définir la vision et mettre en œuvre la stratégie scientifique du CIRC, en fournissant le cadre qui permettra d'atteindre les objectifs</p>	<p>PB-2021.DIR.01 Direction et leadership</p>
<p>5.2 Superviser l'orientation stratégique du CIRC et la mise en œuvre de son programme</p>	<p>5.2.1 Superviser l'orientation stratégique du CIRC et la mise en œuvre de son programme</p>	<p>PB-2021.SSR.02 Soutien aux réunions du Conseil de Direction et du Conseil scientifique et interactions avec les États participants</p>
<p>5.3 Établir et entretenir des partenariats stratégiques avec les organisations nationales, régionales et internationales</p>	<p>5.3.1 Établir et entretenir des partenariats stratégiques avec les organisations nationales, régionales et internationales</p>	<p>PB-2021.DIR.02 Partenariats stratégiques</p>
<p>5.4 Communiquer sur les activités du CIRC et diffuser efficacement les informations à ce sujet</p>	<p>5.4.1 Communiquer sur les activités du CIRC et diffuser efficacement les informations à ce sujet</p>	<p>PB-2021.COM.01 Services d'information et de diffusion PB-2021.COM.02 Révision, mise en page et traduction PB-2021.COM.03 Relations presse, multimédia et services liés à Internet</p>
<p>6 Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches</p>		
<p>6.1 S'assurer que le CIRC est dirigé et géré selon les normes les plus élevées du secteur</p>	<p>6.1.1 Assurer une bonne gestion des ressources humaines et des infrastructures</p>	<p>PB-2021.SSR.03 Bonne gestion des ressources humaines et des infrastructures PB-2021.SSR.04 Nouveau Centre PB-2021.SSR.05 Gestion des ressources financières du Centre et mobilisation de ressources</p>
<p>6.2 Investir de façon stratégique pour accroître les capacités du CIRC</p>	<p>6.2.1 Garantir une culture de travail qui incite à explorer les nouvelles approches et opportunités</p>	<p>PB-2021.SSR.06 Culture du travail encourageant à explorer les nouvelles approches et opportunités</p>

COMPARAISON DU PROJET DE BUDGET ORDINAIRE 2020-2021 ET DU BUDGET ORDINAIRE ADOPTÉ POUR 2018-2019, PAR OBJECTIF DE NIVEAU 2/3							
Tableau d'information D							
(exprimé en euros)							
Niveau 2	Objectifs de niveau 2	RESSOURCES BUDGÉTAIRES ORDINAIRES			Augmentation (Diminution) par rapport à 2018-2019		
		Budget du personnel 2020-2021	Budget hors personnel 2020-2021	Total 2020-2021	Budget du personnel	Budget hors personnel	Total
Niveau 3	Objectifs de niveau 3						% variation
1	Décrire l'incidence du cancer						
1.1	Améliorer et élargir l'établissement de statistiques relatives à la description du cancer	1,934,555	197,000	2,131,555	42,740	17,000	2.88
1.2	Aider à améliorer la couverture et la qualité des registres du cancer, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFI)	695,554	193,000	888,554	18,493	3,000	2.48
1.3	Améliorer la classification des tumeurs, essentielle pour l'enregistrement, la recherche et le traitement du cancer	513,114	110,000	623,114	50,597	4,000	9.60
		3,143,223	500,000	3,643,223	111,830	24,000	3.87
2	Comprendre les causes du cancer						
2.1	Identifier les facteurs de risque de cancer chez les humains à l'aide d'études épidémiologiques	6,348,912	925,366	7,274,278	166,745	52,566	3.11
2.2	Elucider les mécanismes de la cancérogénèse à l'aide d'études de laboratoire	2,843,230	453,566	3,296,796	437,228	34,166	16.68
2.3	Évaluer avec des experts les données disponibles pour identifier les agents ou expositions cancérogènes pour les humains	1,658,497	380,000	2,038,497	59,760	140,000	10.86
		10,850,639	1,758,932	12,609,571	663,733	226,732	7.60
3	Évaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer						
3.1	Améliorer la compréhension des interventions de prévention et de lutte contre le cancer	2,588,687	236,000	2,824,687	462,356	-219,000	9.43
3.2	Renforcer la mise en œuvre des programmes de prévention et de lutte contre le cancer	1,399,101	262,000	1,661,101	321,869	139,000	38.40
3.3	Évaluer avec des experts les données disponibles pour recommander des stratégies de prévention	397,521	120,000	517,521	-78,704	60,000	-3.49
		4,385,309	618,000	5,003,309	705,521	-20,000	15.88
4	Augmenter les capacités de recherche sur le cancer						
4.1	Augmenter les ressources humaines dédiées à la recherche sur le cancer	746,744	1,050,000	1,796,744	22,173	357,000	26.75
4.2	Développer de nouvelles méthodes de recherche sur le cancer	3,010,517	356,568	3,367,085	-184,230	-41,632	-6.29
4.3	Fournir les ressources et l'infrastructure permettant de soutenir et de renforcer la recherche	2,822,785	2,909,312	5,732,097	-294,640	86,718	-3.50
		6,580,046	4,315,880	10,895,926	-456,697	402,086	-0.50
5	Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du CIRC dans le domaine de la recherche au niveau mondial						
5.1	Définir la vision et mettre en œuvre la stratégie scientifique du CIRC, en fournissant le cadre qui permettra d'atteindre les objectifs	815,214	520,000	1,335,214	-3,069	-20,000	-1.70
5.2	Superviser l'orientation stratégique du CIRC et la mise en œuvre de son programme	183,517	320,000	503,517	3,816	101,000	26.29
5.3	Établir et entretenir des partenariats stratégiques avec les organisations nationales, régionales et internationales	696,382	160,000	856,382	228,707	10,000	38.65
5.4	Communiquer sur les activités du CIRC et diffuser efficacement les informations à ce sujet	1,995,857	542,000	2,537,857	112,568	0	4.64
		3,690,970	1,542,000	5,232,970	342,022	91,000	9.02
6	Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches						
6.1	S'assurer que le CIRC est dirigé et géré selon les normes les plus élevées de ce secteur	7,321,228	1,805,988	9,127,216	715,646	15,472	8.71
6.2	Investir de façon stratégique pour accroître les capacités du CIRC	483,767	190,200	673,967	179,844	35,200	46.86
		7,804,995	1,996,188	9,801,183	895,490	50,672	10.69
	TOTAL	36,455,182	10,731,000	47,186,182	2,261,899	774,490	6.88

Tableau d'information E
CLASSIFICATION DES ETATS PARTICIPANTS ET ATTRIBUTION DES UNITES POUR LE CALCUL DES CONTRIBUTIONS
De 2014 à 2021

CLASSIFICATION DES ETATS CONFORMEMENT A LA RESOLUTION GC/15/R9		
% Contribution de l'OMS	Groupes CIRC	Barème CIRC (# unités)
8% et au-dessus	1	8
4% et au-dessus ; moins de 8%	2	4
2% et au-dessus ; moins de 4%	3	2
0,5% et au-dessus ; moins de 2%	4	1
moins de 0,5%	5	0

GRUPE ET UNITE ATTRIBUES A CHACUN DES ETATS PARTICIPANTS

Etat participant	BAREME UTILISE POUR LE PROJET DE BUDGET 2020-2021		2018-2019		BAREME UTILISE POUR LE BUDGET ADOPTE POUR 2016-2017		BAREME UTILISE POUR LE BUDGET ADOPTE POUR 2014-2015	
	% Contributions de l'OMS (EB144.R6)	Barème du CIRC (# unités)	% Contributions de l'OMS (EB144.R6)	Barème du CIRC (# unités)	% Contributions de l'OMS (EB144.R6)	Barème du CIRC (# unités)	% Contributions de l'OMS (EB144.R6)	Barème du CIRC (# unités)
Allemagne	6.0904	2	6.3892	2	7.1416	2	7.1416	2
Australie	2.2101	3	2.3371	3	2.0741	3	2.0741	3
Autriche	0.6770	4	0.7201	4	0.7981	4	0.7981	4
Belgique	0.8211	4	0.8851	4	0.9981	4	0.9981	4
Bésil	2.9482	3	3.8232	3	2.9342	3	2.9342	3
Canada	2.7342	3	2.9211	3	2.9842	3	2.9842	3
Danemark	0.5540	4	0.5840	4	0.6750	4	0.6750	4
Espagne	2.1461	3	2.4431	3	2.9732	3	2.9732	3
Etats-Unis d'Amérique	22.0000	1	22.0000	1	22.0000	1	22.0000	1
Fédération de Russie	2.4052	3	3.0882	3	2.4382	3	2.4382	3
Finlande	0.4210	5	0.4560	5	0.5190	4	0.5190	4
France	4.4273	2	4.8592	2	5.5935	2	5.5935	2
Inde	0.8341	4	0.7370	4	0.6660	4	0.6660	4
Iran (République islamique d')	0.3980	5	0.4710	5	0.3560	5	0.3560	5
Irlande	0.3710	5	0.3350	5	0.4180	5	0.4180	5
Italie	3.3072	3	3.7482	3	4.4483	2	4.4483	2
Japon	8.5645	1	9.6802	1	10.8338	1	10.8338	1
Maroc	0.0550	5	0.0540	5	0.0620	5	0.0620	5
Norvège	0.7540	4	0.8491	4	0.8511	4	0.8511	4
Pays-Bas	1.3561	4	1.4821	4	1.6541	4	1.6541	4
Qatar	0.2820	5	0.2690	5	0.2090	5	0.2090	5
République de Corée	2.2671	3	2.0391	3	1.9941	4	1.9941	4
Royaume-Uni	4.5673	2	4.4632	2	5.1794	2	5.1794	2
Suède	0.9061	4	0.9561	4	0.9601	4	0.9601	4
Suisse	1.1511	4	1.1401	4	1.0471	4	1.0471	4
Turquie	1.3711	4	1.0181	4	1.3281	4	1.3281	4

Tableau d'information F						
COMPARAISON DES CONTRIBUTIONS DE CHAQUE ETAT PARTICIPANT SELON LEUR NOMBRE (25 ET 26 ETATS PARTICIPANTS)						
ETATS PARTICIPANTS	Budget adopté pour 2018-2019	Répartition du budget 2020-2021 sur les 26 Etats participants (exprimé en euros)		Répartition du budget 2020-2021 sur 25 Etats participants		Augmentation pour 25 Etats participants en raison de l'absence de la Turquie
		% augmentation 2020-2021	Montant augmentation	% augmentation/diminution 2020-2021	Montant augmentation/ (diminution)	
Allemagne	2,275,015	4.64	105,644	7.85	178,665	73,021
Australie	1,755,604	3.98	69,926	7.51	131,842	61,916
Autriche	1,495,898	3.48	52,064	7.25	108,434	56,370
Belgique	1,495,898	3.48	52,064	7.25	108,434	56,370
Brésil	1,755,604	3.98	69,926	7.51	131,842	61,916
Canada	1,755,604	3.98	69,926	7.51	131,842	61,916
Danemark	1,495,898	3.48	52,064	7.25	108,434	56,370
Espagne	1,755,604	3.98	69,926	7.51	131,842	61,916
Etats-Unis d'Amérique	3,313,831	5.34	177,095	8.22	272,316	95,221
Fédération de Russie	1,755,604	3.98	69,926	7.51	131,842	61,916
Finlande	1,236,194	2.77	34,203	6.88	85,020	50,817
France	2,275,015	4.64	105,644	7.85	178,665	73,021
Inde	1,495,898	3.48	52,064	7.25	108,434	56,370
Iran (République islamique d')	0		1,270,397		1,321,214	50,817
Irlande	1,236,194	2.77	34,203	6.88	85,020	50,817
Italie	1,755,604	3.98	69,926	7.51	131,842	61,916
Japon	3,313,831	5.34	177,095	8.22	272,316	95,221
Maroc	1,236,194	2.77	34,203	6.88	85,020	50,817
Norvège	1,495,898	3.48	52,064	7.25	108,434	56,370
Pays-Bas	1,495,898	3.48	52,064	7.25	108,434	56,370
Qatar	1,236,194	2.77	34,203	6.88	85,020	50,817
République de Corée	1,755,604	3.98	69,926	7.51	131,842	61,916
Royaume-Uni	2,275,015	4.64	105,644	7.85	178,665	73,021
Suède	1,495,898	3.48	52,064	7.25	108,434	56,370
Suisse	1,495,898	3.48	52,064	7.25	108,434	56,370
Turquie	1,495,898	3.48	52,064	-100.00	108,434	56,370
TOTAL	44,149,793	6.88	3,036,389	6.88	3,036,389	1,547,962